

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE

LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE MOHAMED KHEIDER BISKRA

FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES

DEPARTEMENT DES LETTRES ET LANGUES ETRANGERES



Mémoire présenté pour l'obtention du diplôme de magistère
Option : Sciences du langage

**UNE CLASSIFICATION SYNTACTICO-SÉMANTIQUE
DES NOMS DE MEUBLES**

Sous la direction de :
Dr. Salah KHENNOUR
Maître de conférences

Présenté par :
Nacima BEKKOUCHE

Membres du jury :

Pr. Bachir BENSALAH - Université de Biskra - **Président**
Pr. Samir ABDELHAMID - Université de Batna - **Examinateur**
Pr. Abdelouahab DAKHIA - Université de Biskra - **Examinateur**
Dr Salah KHENNOUR - Université de Ouargla - **Rapporteur**

Année universitaire : 2014/2015

REMRECIEMENT

Je remercie mon en cadreur, Dr Khennour Salah,

Pour son aide

et ses conseils, sa volonté de réaliser ce travail.

J'exprime ma gratitude et reconnaissance à mon

professeur Denis Le Pesant.

Je remercie tous mes enseignants et je tiens à

remercier également les membres de jury d'avoir accepté

d'examiner et d'évaluer mon travail.

Sans oublier, remercier tous ceux qui m'ont aidé de

proche ou de loin pour la réalisation de ce travail.

Dédicace

Je dédie ce travail à :

Mes parents,

Ma petite famille : nom mari : Salim,

Mes enfants : Moatez billah, Mohamed louai

Mes sœurs : Hakima et Rafika

Ma sœurs : Latra, son mari : Dhia,

ses enfants : Naïl erredhouane et Ritel

Mon frère : Chafik, sa femme : Imen, sa fille : Aïcha

*La famille de mon marie « Brahmi » : ses parents,
ses frères, ses sœurs : Naima, Bahidja, Ouided.*

Toutes mes amies.

Table des matières

Liste des abreviations	P 10
Introduction générale	P 11
Chapitre 01 : Structure syntaxique et sémantique de la phrase	P 14
Introduction	P 14
1. Syntaxe et sémantique : domaines de la description grammaticale.....	P 16
1.1. Les règles grammaticales	P 16
1.2. La grammaticalité et l'acceptabilité	P 17
1.3. La syntaxe : domaine de description grammaticale	P 17
1.3.1. Définition et objet de syntaxe	P 17
1.3.2. L'étude syntaxique chez Tesnière et chez Chomsky.	P 18
1.4. La sémantique : domaine de description grammaticale	P 19
1.4.1. Définition de la sémantique	P 19
1.4.2. Les structures phrastiques : profonde et de surface	P 20
2. L'étude de la phrase.....	P 20
2.1. Définition de la phrase	P 20
2.2. La structure syntaxique de la phrase	P 21
2.2.1. La structure hiérarchique de la phrase.....	P 21
2.2.2. Les classes syntaxiques	P 22
2.2.2.1. La subdivision des catégories syntaxiques.....	P 22
2.2.2.2. La subdivision sémantique.....	P 23
2.2.3. Les relations actanciennes : les rôles sémantiques des relations lexicales....	P 23
2.3. Les groupes constituants de la phrase	P 24
2.3.1. Catégories et fonctions	P 24
2.3.2. Les constructions phrastiques : minimales et étendues	P 24
2.3.2.1. La construction phrastique minimale	P 24
2.3.2.2. La construction phrastique étendue	P 25

3.	La prédication	P 25
3.1.	Prédictat et arguments	P 26
3.1.1.	Définition.....	P 26
4.	Les lexiques – grammaires P 29
5.	L'interface syntaxe / sémantique.....	P 31
Conclusion		P 32
Chapitre 02 : Les relations sémantiques entre les unités lexicales		P 33
Introduction.....		P 34
1.	Classe d'objets / prédicats appropriés	P 35
1.1.	Les traits syntactico-sémantiques	P 35
1.1.1.	Définition.....	P 35
1.1.2.	Les opérateurs généraux	P 35
1.1.2.1.	Les prédicats généraux nominaux.....	P 36
1.1.2.2.	Les verbes supports généraux	P 36
1.1.3.	Limitation de la notion de traits syntactico-sémantiques	P 36
12	Les descripteurs syntaxiques et sémantiques : Les classes d'objets	P 37
13	Les prédicats	P 38
1.3.1.	Prédictat et arguments.....	P 38
1.3.2.	Les prédicats (opérateurs) appropriés.....	P 38
1.3.2.1.	La nature des prédicats appropriés	P 38
1.3.2.2.	Les prédicats appropriés / les prédicats hérités.....	P 39
2.	La relation hyperonymes/ hyponymes.....	P 39
21.	Définition.....	P 39
2.2.	Les catégories grammaticales d'hyperonymie	P 40
23.	Caractéristiques de la relation hyperonymes / hyponymes.....	P 42
3.	La relation lexicale meronymes / holonymes	P 42
31.	Définition et caractéristiques de la relation de méronymie	P 42
3.1.1.	Définition de la relation méronymes / holonymes.....	P 42

3.1.2.	Caractéristiques de la relation méronymes / holonymes.....	P 42
3.2.	Les prédicats partitifs du type " être une partie de ".....	P 44
3.2.1.	Les caractéristiques générales des prédicats partitifs du type " être une partie de”.....	P 44
3.2.2.	Le prédicat partitif du type " être une partie de " et ses classes	P 45
3.3.	Les formes hétérogènes de la relation méronyme / holonyme.....	P 46
3.3.1.	La relation, localisation externe/ site, et la relation contenu / contenant.....	P 47
3.4.	L'utilisation des méronymes appropriés dans la définition d'une classe d'objet.....	P 47
4.	Les anaphores et les relations lexicales	P 48
4.1.	L'anaphore fidèle, l'anaphore infidèle et l'anaphore associative	P 48
4.1.1.	L'anaphore fidèle.....	P 49
4.1.2.	L'anaphore infidèle.....	P 49
4.1.3.	L'anaphore associative	P 50
4.2.	L'utilisation des anaphores dans les relations lexicales	P 50
5.	La polysémie.....	P 51
6.	Les tropes.....	P 52
6.1.	La métonymie.....	P 52
6.2.	La synecdoque	P 52
Conclusion.....		P 53
Chapitre 03 : Les noms généraux de meubles		P 53
Introduction		P 54
1.	Les noms généraux de meubles.....	P 56
1.1.	Hyperonymes généraux des noms de meubles.....	P 56
2.	Les prédicats appropriés aux <meubles> en général	P 57
2.1.	Verbes prédicatifs et noms prédicatifs dérivés des verbe.....	P 58
2.1.1.	Prédicats transitifs directs à sujet humain	P 58

2.1.2.	Prédicats transitifs directs à sujet humain avec un passif ayant un sens "processus"	P 61
22	Adjectifs prédicatifs	P 63
2.2.1.	Les adjectifs de forme	P 64
2.2.2.	Les adjectifs dérivés des noms de matières de fabrication	P 64
2.2.3.	Les adjectifs de couleurs	P 64
2.2.4.	Les adjectifs dérivés de noms propres	P 65
3.	Les méronymes appropriés aux <meubles> en général	P 65
Conclusion	P 66

Chapitre 4 : La classe des noms de meubles de rangement

La classe des noms de siège, et la classe des noms de lits P 67

Introduction	P 68
1	Les noms de meubles de rangement	P 69
11.	Hyperonymes des noms de meubles de rangement	P 69
12.	Les prédicats appropriés	P 70
12.1.	Les verbes transitifs directs à sujet humain	P 71
12.2.	Les verbes transitifs directs à sujet humain et à complément locatif	P 72
12.3.	Les noms prédicatifs	P 73
12.4.	Les adjectifs prédicatifs	P 74
12.4.1.	Les adjectifs de dimension	P 74
13.	Les méronymes appropriés aux noms des meubles de rangement	P 74
13.1.	La relation limite / objet dimensionnel	P 74

1.4.	Liste des noms de meubles de rangement	P 77
2.	Les noms de meubles de siège	P 78
2.1.	Hyperonymes de la classe des <sièges>	P 78
2.2.	Les prédicats appropriés aux noms de meubles de siège	P 79
2.2.1.	Les verbes prédicatifs appropriés	P 79
2.2.1.1.	Les verbes pronominaux.....	P 79
2.2.1.2.	Les verbes transitifs directs à sujet humain et à complément ayant un sens d'activité	P 80
2.2.2.	Les noms prédicatifs	P 80
2.2.3.	Les adjectifs prédicatifs	P 81
2.3.	Les méronymes appropriées.....	P 81
2.3.1.	Caractéristique de la relation méronyme/holonyme	P 82
2.4.	Liste des noms de siège	P 83
3.	Les noms de lits	P 84
3.1.	Hyperonyme des noms de lits	P 84
3.2.	Les prédicats appropriés aux lits	P 85
3.2.1.	Verbes prédicatifs	P 85
3.2.1.1.	Verbes transitifs et intransitifs à sujet humain exprimant le sens d'activité.....	p 85
3.2.1.2.	Verbes transitifs directs à sujet humain et à complément locatif	P 85
3.2.1.3.	Verbes transitifs directs à sujet humain.....	p 86
3.2.1.4.	Transformation passive	p 87

3.2.1.5	Les verbes pronominaux	p 87
3.2.2.	Les prédicats nominaux.....	P 88
3.2.3.	Les adjectifs prédicatifs.....	P 90
3.2.3.1.	Prédicats adjectivaux exprimant la forme.....	P 90
3.2.3.2.	Prédicats adjectivaux exprimant le confort	P 90
33.	Les méronymes appropriés aux <lits>.....	P 91
33.1.	La relation limite / objet dimensionnel.....	P 91
3.4.	Liste des noms des lits.....	P 92
Conclusion	P 93
Conclusion générale	P 94
Bibliographie	P 96

Liste des abréviations

< > : Noms de.

Card : adjectif cardinal.

GN : groupe nominal.

GV : groupe verbal.

Hum : humain. Inhum :
inhumain.

LADL : Laboratoire d'Automatique Documentaire et Linguistique. LLI :
Laboratoire de Linguistique Informatique.

N : méronyme. N̂ :
holonyme. N0 : sujet.

N1 : premier complément.

N2 : deuxième complément.

P : phrase.

Prép : préposition.

SN : syntagme nominal.

Introduction générale :

De nos jours, l'internet est omniprésent. Il contient des pages web publiées qu'elles ont pour but d'enlever les difficultés d'accès à des informations. Mais ces sources textuelles sous leur forme électronique présentent une sorte d'engouement, elles demandent des nouvelles méthodes d'étude et d'organisation des documents pour permettre aux utilisateurs (surtout ceux qui ne sont pas expérimentés) de faire leurs consultations et leurs évaluations. Les informaticiens et pour le but de résoudre ces problèmes, ont proposé le traitement automatique des langues, la traduction automatique, les indexations et les documentations comme les dictionnaires électroniques et les correcteurs d'orthographe par la création des logiciels qui permet de nouvelles techniques pour la réalisation des tâches correspondantes.

La création des laboratoires spéciaux de linguistique et d'informatique n'est pas due au hasard mais c'est l'ambiguïté des langues naturelles qui oblige les informaticiens à penser aux problèmes liés aux langages naturels. Le lexique joue un rôle central dans le traitement automatique du langage mais il est essentiel, de savoir que la formulation des règles générales est insuffisante. Il faut faire la description de toutes les propriétés linguistiques de chaque mot pour reconnaître et générer leurs différents emplois. Mais toutes applications sont impossibles sans l'étude et la résolution des problèmes liés à la polysémie et au figement

Pour développer les programmes informatiques qui permettent de traiter automatiquement les langues.

Une nouvelle méthode est proposée par des différents linguistes dans différentes langues c'est la description syntactico-sémantique des substantifs qui consiste à étudier toutes leurs propriétés. L'étude s'inscrit dans la tradition des grammaires de Zellig Harris (Harris 1976), et des lexiques grammaire de Maurice Gross et de ses disciples. Cette étude s'inscrit dans le cadre de la théorie de classes

d'objets, cette notion est considérée comme un point de rencontre entre lexicque et grammaire.

Le principe de notre étude, qui est classée sous le cadre de classes d'objets, s'est la phrase qui permet de savoir les emplois d'un mot parce que c'est uniquement la phrase qui peut attribuer des propriétés syntaxiques aux éléments étudiés. C'est pourquoi nous prenons la phrase comme unité minimale d'analyse. Dans l'enseignement du français ou au traitement automatique des langues, une telle étude est appliquée.

En partant d'une analyse basée sur les traits syntactico-sémantiques pour une classification sémantique, l'objectif de notre recherche sera la description syntactico-sémantique de classes d'objets. Ces dernières sont construites selon des principes exposés chez G.Gross 1994, le Pesant 1994, 2001 b, et Le Pesant & Mathieu-Colas 1998 : la description de la structure d'un vocabulaire, de classement des noms selon des relations lexicales, en utilisant comme méthode dans cette recherche, la théorie des classes d'objets de Gaston Gross. Cette méthodologie sera illustrée dans notre mémoire par la classification des noms de meubles.

Dans notre travail et pour faire une classification syntactico-sémantique des noms de meubles il faut faire une étude à la fois syntaxique et sémantique des noms de meubles. Pour regrouper ou classer un ensemble de noms d'une classe ou d'une sous-classe de noms, il est essentiel d'un côté de décrire les relations de sens communes aux noms d'une même classe. D'autre côté, il faut déterminer la structure syntaxique des phrases qui comportent les noms de la classe. Selon ces facteurs syntactico-sémantiques nous allons faire notre classification. Nous débuterons par celle des noms de meubles en général ; puis celle des trois sous-classes subordonnées de la première (la classe des noms de meubles de rangement, la classe des noms de siège, la classes des noms de lits).

L'objectif de notre recherche est de faire une description syntactico-sémantique d'une classe d'objets telle qu'elle est élaborée par LLI. Ce travail

présente un double objectifs : servir comme manuel d'apprentissage du vocabulaire de meubles, et il fait partie du domaine du traitement automatique des langues.

Notre travail est présenté sous quatre chapitres : les deux premiers considérés comme théoriques, contiennent des fondements théoriques et méthodologiques en relation à ce type de sujet : le premier chapitre : *La structure syntaxique et sémantique de la phrase*. Le deuxième chapitre : *Les relations sémantiques entre les unités lexique* : dans lequel nous présentons les relations de sens, bien détaillées, les unités lexicales, la définition de la notion de traits syntactico-sémantiques, les classes d'objets, les prédicats appropriés, et les relations hiérarchiques hyperonymique et méronymiques, en évoquant, à la fin du chapitre, les tropes et la polysémie. Les deux autres chapitre, considérés comme pratiques, dans lesquels nous illustrons la théorie de Gaston Gross par *une classification des noms de meubles en général* dans le troisième chapitre en déterminant leurs hyperonymes, leurs prédicats appropriés (verbaux, nominaux , ou adjectivaux) ,et les méronymes des noms de meubles en général .Le quatrième chapitre : *Une classification syntactico-sémantique des noms de meubles de rangement , des sièges, et des lits* : Les mêmes étapes que le troisième chapitre pour décrire chacune des trois sous classes .

Dans la conclusion générale nous représentons une clarification des résultats aboutis après cette étude.

Chapitre " 01 " : **Structure syntaxique** **et sémantique de la** **phrase**

Introduction :

La classification syntaxico-sémantique d'une classe des noms d'objets relie entre syntaxe et sémantique qu'on les considère comme interface dans cette étude, car elles ne sont pas indépendantes. "Syntaxe / sémantique" font partie des composants de la grammaire. Cette dernière qui a pour objet de rendre compte l'ensemble des aptitudes et des connaissances communes aux locuteurs d'une langue (la compétence). La compétence s'exprime à travers deux aspects du comportement linguistique des parlants : la créativité et la connaissance. La performance des locuteurs veut dire les résultats de la mise en œuvre de leur compétence. Tout produit discursif construit une performance, or cette dernière ne reflète pas fidèlement la compétence, elle est toujours liée à des facteurs indépendants de notre volonté (tels la fatigue, l'émotion, les défauts de mémoire)¹.

Dans ce premier chapitre, nous allons commencer le travail par un rappel des domaines de description et les règles grammaticales en donnant les définitions et les objets de la syntaxe et de la sémantique spécialement.

En déterminant l'unité de base de cette description qui est la phrase par sa définition, sa structure syntaxique et sémantique aussi ses groupes constitutifs, ses catégories et ses fonctions.

En arrivant à la notion de la relation fondamentale de prédication.

¹ RIEGEL M. et al, *grammaire méthodique du français*, PUF, 2004.

1. Syntaxe et sémantique : domaines de la description grammaticale :

La grammaire prend en charge plusieurs niveaux de description que l'on appelle : les composants ou les domaines de la grammaire qui sont :

- La description de la matière et la forme sonore des signifiants :
la phonologie.
- L'étude de tout ce que relève de la structure interne des mots :
la morphologie.
- La description de la combinaison et l'ordre des mots dans la phrase et les phénomènes d'accords : *la syntaxe.*
- L'étude du sens dans la langue : *la sémantique.*

Les deux niveaux associatifs et successifs (la suite des sons et l'interprétation) organisent la structure générale des énoncés. Entre ces deux niveaux d'organisation s'étagent quatre niveaux au minimum : " *Tout énoncé opère une association entre une suite de sons et une interprétation. Ce codage est pourtant loin d'être direct, parce qu'entre ces deux niveaux extrêmes d'organisation s'étagent des niveaux intermédiaires. Chacun de ces niveaux se définit par la spécificité de ses unités et de leurs règles de combinaison, mais aussi par le type de rapport qu'il entretient avec les autres niveaux*"¹.

1.1. Les règles grammaticales :

Chomsky déclare : " *La personne qui a acquis la connaissance d'une langue a intériorisé un système de règles qui relie les sons et les significations d'une manière particulière. Le linguiste qui construit la grammaire d'une langue ne fait que proposer un système sur ce langage intériorisé*"².

La règle se distingue des productions individuelles dont elle fait la description d'une propriété commune, par l'explication de deux abstractions complètement différentes : abstraction concernant des aspects pertinents et

¹ RIEGEL M. et al, *grammaire méthodique du français*, PUF, 2004, p.20

² CHOMSKY N : 1970, P.26, cité par : RIEGEL M. al : *Grammaire méthodique du français*, PUF, 2004, P.17.

abstraction de ce qui n'est pas accessible à l'observation. C'est le rôle de linguiste qui fait la description explicite de la grammaire implicite intériorisée par les usagers. La seule solution est de partir des régularités découvertes dans les énoncés pour découvrir le système caché de règle. Le linguiste, quand il étudie la grammaire d'une langue en termes de catégories de règles, il le fait méthodiquement et explicitement pour dériver les phrases parfaitement formées de cette langue. Il doit écarter provisoirement tout ce qui est étranger à ses préoccupations.

1.2. La grammaticalité et l'acceptabilité :

La grammaticalité recouvrirait seulement de l'acceptabilité la partie déterminée par les règles de la bonne formation des énoncés (morphologiques, sémantiques, syntaxique et pragmatiques). La grammaire est considérée comme le lien des contenus et des pratiques communicatives à des formes.

Une phrase acceptable est une phrase qu'on peut lui faire, sans difficulté, une interprétation du sens et on peut imaginer un ou plusieurs contextes sans problème.

Sans faire de confusion entre ce que le linguiste relève de l'acceptabilité des énoncés avec ce que le concerne seulement la grammaticalité. La tâche consiste à évaluer les énoncés dans le cadre de sa propre théorie.

1.3. Syntaxe : domaine de description grammaticale:

1.3.1. Définition et objet de la syntaxe :

Étymologiquement, la syntaxe vient du grec *syntaxis* qui veut dire la mise en ordre, la disposition, *l'assemblage*¹. Elle est l'unité intermédiaire entre les deux niveaux : des mots et de la phrase. Elle ne se limite pas à l'ordre linéaire des mots mais elle définit le regroupement en syntagmes. La syntaxe est un domaine de description grammaticale qui décrit la combinaison et

¹ Ibid. P.22.

l'ordre des mots dans la phrase, les phénomènes d'accord (*les variations imposées par certains mots aux autres cas du genre et de nombre.*)¹

La syntaxe d'accord sur laquelle repose la syntaxe scolaire. Or, la dépendance ou la syntaxe de Tesnière et Chomsky dans laquelle ils font des relations de dépendance. Le réseau de relations de dépendance est critiqué par les distributionnalistes qui sont contre l'intervention du sens dans la décomposition de la phrase mais ils l'analysent en constituants immédiats : *"La syntaxe constitue avec la morphologie la base de la grammaire traditionnelle. Quel que soit le cadre théorique choisi par les linguistes, elle reste le passage obligé pour expliquer la forme des phrases."*²

On ne donne pas à l'avance, les composants de la phrase et les manières de combinaison. La syntaxe met en évidence les principes selon lesquels les expressions complexes se décomposent en éléments plus simples. Leur identification se base sur des procédures de segmentation et de classification.

1.3.2. L'étude syntaxique chez Tesnière et chez Chomsky :

Tesnière insiste sur la notion de fonction et de forme. Il considère que la première (fonction) est la source d'enrichissement de la forme, en syntaxe. Il étudie la grammaire comme un système des lois d'organisation et de fonctionnement. Selon Tesnière, il faut se baser sur sa pratique pour élaborer une théorie en relation, d'une part, à une nouvelle pratique, et d'autre part à des applications. Tesnière fait la différence entre deux plans : le plan de contenu (de la pensée) dont les catégories sont universelles, et le plan de la forme (de la langue) où les catégories sont variables.

Tesnière par contre à Chomsky considère que le plan sémantique est celui qui fonde la syntaxe. Dans la description phrastique, il met sur le même plan le sujet et l'objet.

¹ DUCROT O, TODOROV T, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil, 1972, P.71.

² SIOUFFI C, VAN RAEMDONK D, *100 fiches pour comprendre la linguistique*, Paris, Bréal, 1999, P.47.

"Une phrase peut être sémantiquement absurde tout en étant structurellement parfaitement correct"¹. Chomsky prend la distinction entre les deux plans (fait par Tesnière) comme une référence pour faire sa propre distinction entre : structure profonde et structure de surface. Chomsky, contrairement à Tesnière, hiérarchise le sujet et l'objet pour qu'il trouve l'opposition traditionnelle : sujet et prédicat.

1.4. La sémantique : domaine de la description grammaticale

1.4.1. Définition de la sémantique :

La sémantique est la discipline qui étudie le sens dans la langue avant : "*lois qui président à la transformation du sens*"².

D'origine grecque, la sémantique veut dire *semantikos*, dérivé adjectival de *semainein*; qui désigne signifier³. Elle fait la description de notre compétence qui nous permet l'interprétation des énoncés et l'évaluation de leur bonne formation aussi la reconnaissance des relations de sens comme : la synonymie, la paraphrase, l'implication, l'incompatibilité, etc. L'identification et le classement des unités du système (*phonèmes et morphèmes*), chez Harris ne font l'interpellation du sens que pour dégager des oppositions pertinentes. En utilisant l'application de procédures formelles qui exclu tout recours au sens, l'analyse d'un corpus résulte l'identification et le classement des phonèmes et des morphèmes.

Les représentations théoriques du sens des morphèmes lexicaux font l'objet de la sémantique lexicale. Tandis que la sémantique grammaticale étudie le sens des morphèmes grammaticaux.

La sémantique lexicale attribue aux noms les traits sémantiques inhérents (*humain/inhumain, animé /inanimé, etc.*) et aux verbes et adjectifs

¹ TESNIERE L, *élément de syntaxe structurale*, Paris : Klincksieck, p.46, cité in www.revue-txto.net

² BREAL M.1883, cité par, SIOUFFI G, VAN RAEMDONK D, *100fiches pour comprendre la linguistique*, Paris, Bréal, 1999, p.48.

³ RIEGEL M.et al : *Grammaire méthodique du français*, Quadrigue, 2004, p.17.

les traits de sélection contextuelle pour rendre compte de la compatibilité sémantique des unités de la phrase entre elles.

La lexicographie, qui associe les unités lexicales des paraphrases fondées sur des équivalences sémantiques, a vérifié ces descriptions.

*"Au total, l'interprétation sémantique d'une phrase peut être décrite sous la forme d'un ensemble d'instructions permettant à l'allocutaire de construire une représentation sémantique à partir de ses connaissances grammaticales"*¹.

La description des valeurs des catégories flexionnelles de la personne, du genre, du nombre, du temps, du mode et de la voix, ainsi que la signification des relations syntaxiques entre les composants de la phrase, fait l'objet de la sémantique grammaticale.

1.4.2 Les structures phrastiques : profonde et de surface :

La structure profonde et la structure de surface déterminent l'interprétation sémantique d'une expression.

Les informations nécessaires pour l'interprétation sémantique se trouvent dans une structure profonde de la phrase. Cette dernière met en jeu des lexèmes qui apparaîtront à la surface de la phrase quand elle est énoncée étant qu'élément du vocabulaire. Elle est sous-jacente à la structure grammaticale de surface, en sémantique générative.

Au temps où la phrase est constituée par le sujet parlant, les rôles sémantiques sont assignés aux lexèmes.

2. L'étude de la phrase :

2.1. Définition de la phrase :

La phrase peut être définie sous plusieurs champs d'étude : morphologique, sémantique. En syntaxe, la phrase présente l'unité maximale de l'étude syntaxique : "La phrase est le niveau supérieur de la syntaxe : c'est,

¹ RIEGEL M. et al : *Grammaire méthodique du français*, Quadriga, 2004, P.24.

dans son ordre, une totalité indépassable *elle ne peut être dépassée qu'à condition de changer de niveau, et de passer au niveau du texte*"¹. Elle se définit, syntaxiquement, comme unité complète et autonome ; elle est construite". Une unité se détermine par sa relation d'intégration à l'unité de rang supérieur : le mot est l'intégrant de phrase"² sans qu'elle soit un constituant" *elle n'entre pas dans une construction syntaxique d'ordre supérieur et n'a donc pas de fonction grammaticale au sens ordinaire du terme*"³. Ces deux critères s'expliquent par l'indépendance de la phrase dans le discours c'est-à-dire elle n'est pas un constituant dans un ensemble supérieur.

2.2. La structure syntaxique de la phrase :

2.2.1. La structure hiérarchique de la phrase :

Une séquence de mots qui formule une unité c'est le syntagme. Il faut vérifier s'il est possible de la déplacer en bloc, de l'effacer complètement ou de lui substituer par un seul mot, pour dire qu'une séquence de mots est un syntagme.

Les énoncés se présentent sous forme linéaires de suites de mots. Si deux mots se suivent cela n'indique pas obligatoirement qu'ils sont en relation syntaxique direct car le regroupement syntaxique n'est pas seulement la succession des mots dans la phrase, à titre d'exemple :

a) *Cette fois-ci Paul rit.*

b) *Le frère de Paul rit.*⁴

Le mot Paul dans la phrase (a), est le sujet du verbe rit, tandis que dans la phrase (b) Paul est le complément du nom frère, malgré que les deux phrases se terminent par la séquence : Paul rit.

¹ LE GOFFIC P, *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette, 1993, P.8.

² BENVENISTE E, *Pra blé mes de linguistique générale*, vol.1, P.124, cité par LEHMANN. A, MARTIN-BER_THET F, *Introduction à la lexicologie sémantique et morphologie*, Paris, Nathan, 2003, P.1, 2.

³ RIEGEL M, et al, *Grammaire méthodique du français*, Paris, Hachette, 2004, P.8.

⁴ RIEGEL M. et al : *Grammaire méthodique du français*, *Quadrige*, 2004, P.110.

2.2.2. Les classes syntaxiques :

La classe de mots est une classe distributionnelle. Elle se définit par l'ensemble des mots qui peuvent occuper les mêmes positions dans la structure de la phrase. Les différentes parties du discours ne se distinguent pas par propriétés sémantiques. Le type de fonction qu'un mot remplit c'est la nature d'un mot, selon le processus distributionnel. La définition de toutes les unités syntaxiques de phrase est de la même manière.

Les parties du discours qu'un mot peut occuper : l'article, le pronom, le nom, l'adjectif, le verbe, l'adverbe, la préposition, la conjonction et l'interjection. Chaque mot apparaît dans les positions correspondantes à sa nature.

Pour rendre compte des conditions totales de l'insertion des mots dans la phrase, l'information catégorielle dans le sens de partie du discours est insuffisante.

Les parties du discours doivent donc être subdivisées en sous classes.

2.2.2.1. La subdivision des catégories syntaxiques :

Les unités lexicales d'après leurs possibilités de cooccurrence avec d'autres catégories dans la phrase sont sous catégorisées par les grammaires traditionnelles. Ces dernières subdivisent la catégorie du verbe en sous catégories : verbes intransitifs, verbes transitifs directs, verbes transitifs indirects, verbe à double complémentation indirecte, etc.

Aussi pour les noms (*catégorie de nom*), ils se distinguent en : noms propres et noms communs, les adjectifs : qualificatifs ou relationnels, avec ou sans complément.

2.2.2.2. La subdivision sémantique :

Il n'est pas suffisant d'identifier le mot par sa catégorie syntaxique mais il faut spécifier sa nature sémantique.

Les règles de sous catégorisation sémantiques sont appliquées entre les mots-têtes des constituants : entre le verbe, son sujet et son objet ou entre le nom et son adjectif ou son complément, etc.

Exemple :

Le sujet et l'objet du verbe *boire* doivent faire la vérification des traits : [*Liquide*] et [*animé*]¹

2.2.3. Les relations actantielles : les rôles sémantiques des relations lexicales :

Impossible de faire une liste des rôles sémantiques valables universellement. Plusieurs et différents sont les inventaires en quantité et en qualité selon les modèles d'analyse, la finesse et le degré de distinctions et de généralité visée.

"La phrase peut aussi être envisagée comme une sorte de mini-pièce de théâtre ou différents acteurs jouent différents rôles : ainsi dans : le chat a mangé la souris, on verra naturellement deux acteurs (actants : terme repris à Tesnière) participant, l'un comme agent, l'autre comme patient, à l'action manger"². Dans l'exemple précédent : le chat : est le sujet, la souris c'est l'objet du procès, deux actants au rôle bien déterminé, les deux noms sont animés et propres à jouer chacun des deux rôles.

Dans un schéma actanciel spécifique, le rôle sémantique de chaque forme grammaticale est conféré par sa place. La syntaxe fait l'analyse syntaxique et l'interprétation du sens transmises par la sémantique. Ces deux se complètent, s'enforment et se contrôlent. Les schémas actanciels étendent

¹ RIEGEL M. et al : *Grammaire méthodique du français*, *Quadrige*, 2004, P.122.

² RIEGEL M, et al, *Grammaire méthodique du français*, *Paris, Hachette*, 2004, P.16.

les verbes et les adjectifs aux noms qui ont une relation sémantique et morphologique.

2.3. Les groupes constituants de la phrase :

Les groupes constitutifs de la phrase reposent sur des catégories élémentaires.

2.3.1. Catégories et fonction :

Quatre sont les catégories élémentaires et fondamentales à la formation syntaxique d'une phrase (*les constituants de phrase*); deux catégories suffisantes pour la formation d'une phrase ou ce que l'on appelle les catégories majeures : le nom et le verbe ; deux catégories mineures qui ne peuvent être ni sujet ni prédicat : l'adjectif et l'adverbe.

2.3.2. Les construction phrastiques : minimales et étendues

2.3.2.1. La construction phrastique minimale :

Kuroda dit : "*le terme sujet et corrélativement le terme prédicat sont, comme termes techniques en grammaire, désespérément ambigus*"¹. Dans la grammaire générative toute phrase peut avoir une réduction bipartie à la séquence ordonnée : GN-GV. La réduction bipartite est traduite par le symbole : P ($P = GN + GV$). Pour instaurer la relation prédicative nécessaire à la construction d'une phrase, le couple : GN-GV est suffisant. Le GN sujet ou ce qu'on l'appelle aussi "*thème*" (*ce dont on parle*) est le support de la notion d'une phrase.

Le GV ou d'autre terme "*rhème*" (*ce que l'on en dit*) véhicule un rapport notionnel à propos du sujet. Il est nécessaire de distinguer entre prédicat grammatical au sens de groupe verbal et prédicat de la notion logique utilisée dans les représentations sémantiques des phrases.

¹ KURODA S Y, *Le jugement catégorique et le jugement thétiq ue*, *Langage*, 30, 1973, P.85, cité par : RIEGEL Met al, *Grammaire méthodique du français*, *Quadrige*, 2004, P.127.

2.3.2.2. La construction phrastique étendue :

La phrase étendue est le résultat d'enrichissement de la phrase minimale par l'addition successive d'éléments facultatifs aux éléments essentiels à des niveaux différents de la structure hiérarchique de la phrase : des éléments facultatifs apparaissent à côté du GN Sujet et du GV par un nombre illimité : le complément circonstanciel (*cette appellation traditionnelle est justifiée par l'écriture propriétés interprétatives et formelles*). Par exemple :

*Pendant des années, le chien effrayait les enfants.*¹

Les éléments facultatifs s'insèrent, aussi, directement dans le GN, ou dans les éléments facultatifs qui sont eux même insérés dans le GN.

Exemples :

Le gros chien effrayait les enfants.

Le gros chien de la concierge effrayait les enfants.

Le gros chien de l'ancienne concierge effrayait les enfants.

L'insertion des éléments facultatifs concerne même les éléments facultatifs de type adverbial ou prépositionnel qui s'insèrent dans le G.V.

Exemple :

Le chien effrayait énormément les enfants.

3. La prédication :

Empruntée de la logique grecque d'Aristote, la notion de prédication a été utilisée dans des différents sens. Elle est considérée " comme le moteur essentiel de la phrase. Elle se définit comme l'action d'affirmer ou de nier un prédicat d'un sujet (*un rhème d'un thème*). Ce qui est affirmé ou nié à propos du sujet.

¹ RIEGEL M.et al : *Grammaire méthodique du français, Quadriga, 2004, P.128.*

Exemple :

*Pierre mange une pomme*¹.

Le prédicat mange une pomme est affirmé de Pierre.

Selon les grammaires du Port-Royal, la phrase est analysée en un sujet et un prédicat qui formule le reste de la phrase et qui est rapporté au sujet par le verbe être (*explicitement ou implicitement*).

La phrase en sémantique, a pour objectif l'association de l'expression d'un évènement et l'expression des êtres ou objets de cet évènement.

Exemple :

*Pierre offre des fleurs à Marie*².

Offre : c'est l'évènement ou le prédicat en association avec Pierre des fleurs à Marie : ces trois éléments, appelés arguments.

3.1. Prédicat et arguments :

3.1.1. Définition :

La structure prédicat / argument se définit par Tesnière par les structures actantielles. Une phrase simple s'articule autour d'un noyau prédicatif et plusieurs arguments nominaux.

Le prédicat désigne :

- Dans une phrase constituée de groupe GN de GV : un syntagme verbal.
Exemple : Pierre écrit une lettre à sa mère.³
- Dans une phrase dont le syntagme verbal est constitué d'une copule (être) ou un autre verbe d'état : un adjectif, un syntagme nominal ou un syntagme prépositionnel.

¹ SLOUFFIG, VAN RAEMDONK D, *100 fiches pour comprendre la linguistique*, Paris, Bréal. 1999, p 158.

² Ibid., p 159.

³ DUBOIS J, et al, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse-Bordas/ HER.1999, p 376.

Exemples :¹

Pierre est heureux.

Pierre est devenu un ingénieur.

Pierre reste à la maison.

En grammaire traditionnelle ; un adjectif attribut avec la copule *être*. En sémantique, l'argument désigne ce que L.Tesnière appelle l'actant d'une phrase c'est-à-dire le participant linguistique en rapport avec le prédicat qui en est le noyau.

Exemples :

*Il pleut. (Le verbe a sa fonction en lui-même).*² Le nombre d'arguments est *zéro*.

Jean marche. Le nombre d'arguments du verbe *marche* est *un*.

Jean mange une pomme. Le verbe *mange* à *deux* arguments.

Jean donne une pomme à André. Le verbe *donne* à *trois* arguments.

Les classes d'argumentes sont utilisées pour définir les prédicats. La précision et la description rigoureuses de chaque argument d'un prédicat, est nécessaire pour la construction des classes de prédicats .

Il faut définir chacune des positions argumentales et construire des classes sémantiques qui définissent les emplois du prédicat, pour faire la distinction entre les différents sens d'un prédicat donné .

ESHKOL décrit les positions argumentales des prédicats dire et annoncer qui indique le même acte de parole, mais ils ne sont pas mis dans la même classe.

¹ Ibid.

² Ibid., p45.

Exemples :¹

Max a dit/ annoncé à Jean que sa femme était arrivée.

Max a annoncé à Jean l'arrivée de sa femme.

**Max a dit à Jean l'arrivée de sa femme .*

Faire une restriction sémantique sur les arguments est obligatoire pour la majorité des prédicats. Il faut donc caractériser les traits sémantiques des arguments reliés au prédicat par des contraintes de sélection lexicale comme : humain/non humain, animé/ inanimé, concert/ abstrait, etc.

Exemple : N0 parle à N1.

La structure syntaxique de cette phrase n'a pas de précision de la nature des arguments. A partir de ce schéma syntaxique on peut avoir des constructions phrastiques acceptables et inacceptables. Exemples :

Pierre parle à Léa.

L'enfant parle à ses parents.

**L'accident parle à Pierre.*

**Le magazine parle aux clients.*

**L'enfant parle à son tricot .*

Il y a certains prédicats qui sont généralement monosémiques qui n'imposent pas de restriction sur le sémantisme de tous ou de certains de leurs arguments. Ils n'ont pas de problèmes ni de génération ni de reconnaissance.

Exemples :²

Je pense à N.

Je me souviens de N.

J'ai rêvé de N.

Cette remarque concerne N.

N me plait.

¹ ESHKOL I, *les avantages de la description linguistique en termes de classes de prédicats pour le traitement automatique du langage*, Actes des 6èmes RJCED 268, langage et langues, Paris, 2003, p107.

² LEPESANT D, MATHIEU- COLAS M, *Introduction aux classes d'objets*, langage n 131, 1998, p4.

N est important.

N n'a aucun intérêt.

N peut être m'importe quel nom ou groupe nominal sans précision.

4. Les lexiques - grammaires :

Implémenter des descriptions formalisées de différentes langues naturelles dans des systèmes développés pour le traitement automatique du langage, fait le but des travaux sur le lexique – grammaire. Aussi ils présentent la diversité des combinaisons entre les mots dans les phrases (*élémentaires ou complexes*). En prenant en considération les composants de toute phrase : un prédicat et ses arguments éventuels et les autres unités qui sortent de l'actualisation. La représentation de la phrase sera de cette manière par exemple : embrasser (*filles, garçon*)¹.

Pour la phrase : une fille a embrassé un garçon.

Cette manière de représentation explique que le prédicat prime sur les arguments. En plus, les articles indéfinis et les marques du passé composé du verbe : embrasser ou ce qu'on peut les appeler les actualisateurs sont exclus. Ces derniers n'apparaissent pas dans la forme initiale de la représentation de la phrase parce qu'ils ont un traitement spécifique mais ça ne veut pas dire qu'ils sont négligés. La structuration d'un discours est ainsi rapportée en premier lieu aux différents prédicats qu'il comporte et en second lieu aux arguments qui leur sont rattachés. Dans la représentation, la partition des unités linguistiques ne recoupe pas celle qui a trait aux parties du discours. Par exemple, en ce qui concerne le verbe : il n'a pas toujours la place centrale parce que la position d'un prédicat peut être occupé même par les noms, les adjectifs, et les prépositions auxquels sont associés des verbes considérés comme : des actualisateurs, selon les verbes supports.

¹ BUVET A, *Analyse de compléments du nom en termes de classe d'objets, François moderne, vol 70, Paris : conseil international de la langue française, 2002, p188.*

La description de tous les mots d'une langue à partir des propriétés syntaxiques communes fait l'objet des lexiques- grammaires « *Méthodes en syntaxe* ». Des verbes simples à constructions complétives (*Quatre-cent propriétés syntaxiques pertinentes* ont servi pour organiser ce vocabulaire en 19 classes« *de Maurice Gross* »¹ était la première publication de lexique-grammaire. Les dictionnaires du LADL font les sources pour reconnaître automatiquement les expressions poly lexicales. En inspirant de la démarche de Maurice Gross, des travaux importants sont produits, plusieurs thèses sont soutenues et de nombreuses publications et recherches de lexique-grammaire des autres langues sont élaborées.

Harris explique «*Il existe une corrélation entre structure et signification. Chaque sous-classe de mots comprenant un opérateur ou une classe de mots comprenant un opérateur ou une classe d'arguments particuliers possède un type de signification correspondant aux relations syntaxiques [...] c'est pourquoi presque tout ce qu'on peut dire de la signification d'une phase peut être obtenu directement à partir des signification occupées Par les opérateurs et les phases élémentaires. Aussi est-il très peu besoin d'ajouter à cette théorie des informations de base une théorie sémantique.*»

Gross et Harris qui ont fait le reproche d'avoir fait de la linguistique sans sémantique, est incorrecte. C'est pourquoi, ils développent une théorie originale qui met en relation synthèse de l'expression et du sens (*contenu*).

¹ OSS M, *Méthodes en syntaxe*, Paris, Hermann, 1975 cité par LE PESANT D, *Autour des lexiques-grammaires Zellig Harris Maurice Grosses et, Jean Dubois, in les cahiers de l'Ecole Doctorale 139. Sciences du langage 2005-2006, Nanterre : Publications de l'université Paris10 Nanterre.*

5. L'interface syntaxe/sémantique :

Il est essentiel de déterminer la structure syntaxique pour la construction du sens. Les syntagmes se projettent sur les constituants conceptuels que nous avons représentés par des facteurs, c'est le principe de base.

Exemple :

Le président boit du jus.

Président ou *le président* portent un sens, mais *président boit* ou *boit du* ne sont pas signifiants. Il faut connaître le syntagme pour pouvoir déclencher son interprétation, même si l'interprétation est provisoire (*contient des variables, par exemple : "le même jus que... "*).

Deux questions se posent : Qu'en est-il des ambiguïtés, si fréquentes lorsqu'on réalise une analyse syntaxique ? La relation syntaxe-sémantique est très étroite: deux sens différents correspondent par conséquent à des structures syntaxiques différentes par exemple :

Il poursuit la jeune fille à vélo.

L'ambiguïté dans la phrase précédente est sémantique (*qui est sur le vélo?*). Mais on peut classer cette ambiguïté comme syntaxique parce que *à vélo* est un complément de manière de poursuivre : c'est *il* qui pédale, soit un complément de nom de fille: c'est qui mouline. Cette phrase a peu de chances d'être ambiguë, sémantiquement, dans un contexte concret parce que les contraintes sémantiques vont bloquer toute ambiguïté. Supposant qu'on remplace *La jeune fille* par un nom propre :

Il poursuit Léa à vélo.

Le complément "*à vélo*" est donc rattaché au verbe, et il ne peut pas être une détermination du groupe nominal *Léa*.

Conclusion :

Danielle Leeman écrit : "*Ce à quoi s'attache la grammaire, c'est la situation même du mot dans le système, définie par ses propriétés syntaxiques et distributionnelles (décrites respectivement en termes de dépendances et de vraisemblance d'occurrence), autrement dit l'information*"¹. Le sens dépend d'un ensemble de distribution lexico-syntaxique.

Pour produire un discours syntaxiquement et sémantiquement bien formé il faut savoir le sens d'un mot c'est-à-dire connaître les mots avec lesquels il faut le combiner : "*pour décrire le sens d'un mot, il faut spécifier les conditions de son emploi*". Selon Harris la langue a une structure informative. Cette structure contient des mots qui accompagnent de l'information et du sens.

¹ LEEMAN D, *les circonstants en questions (s)*. Paris, Kimé, 1998, p85 cité par : LEPESANT D, MATHIEU-COLAS M, *Introduction aux classes d'objets, Langage m 131*, 1998, p21.

Chapitre " 02 " :
Les relations
sémantiques entre
les unités lexicales

Introduction

Nous allons essayer de présenter en détailles les relations du sens entre les unités lexicales, dans ce deuxième chapitre; en commençant d'abord par les traits syntaxico – sémantiques.

Ensuite, nous allons définir les classes d'objets, prédicats appropriés et ce que nous pouvons entendre par ces termes. Après, nous étudierons les différentes relations lexicales (hiérarchique et d'inclusion : hyperonyme et métonymie). Finalement nous aborderons les tropes et le phénomène de la polysémie.

L'étude du sens des unités lexicales fait l'objet de la sémantique. Le concept de signe peut expliquer certaines divisions de la linguistique. Le signe linguistique se définit comme le résultat de la combinaison du signifiant (l'image acoustique) et signifié (le concept). La relation entre le signe et le signifié est étudiée par la sémantique, tandis que la relation entre les signes linguistique est qualifiée syntaxiques; et la relation entre le signe linguistique est son émetteur est nommée pragmatique.

La structuration en sémantique de lexique s'opère sur la délimitation et la distinction des différentes significations reliées à un mot. Elle s'opère sur la relation d'identité, d'opposition et d'implication sémantique entre les mots (synonymie, homonymie, hyponymie, méronymie, etc.) Enfin, elle s'opère sur l'analyse de l'information sémantique (les traits sémantiques).

1. Classe d'objets / prédicats appropriés :

1.1. Les traits syntactico-sémantiques :

1.1.1. Définition :

Le rôle de la notion de trait syntactico-sémantique c'est d'enlever l'ambiguïté et de faire la séparation entre les différents emplois des arguments et des prédicats. Les classes les plus générales d'unités lexicales (comme celles des humains, comptable, concret, etc.) sont définies par les relations qu'elles entretiennent avec les verbes qui sont appelés *opérateurs généraux* grâce aux traits syntaxico-sémantiques.

La syntaxe transformationnelle avec Harris, Chomsky et Maurice Gross utilise ces traits.¹ Le nom *maison* refuse la majorité des prédicats qui sélectionnent les noms concrets, tels que : *caresser, toucher, peser, lourd, léger, dense, lisse, etc.*²

**Je caresse une maison.*

**Cette maison est lourde.*

**Cette maison pèse mille tonnes.*

Donc il ne peut pas être classé comme un nom concret.

La subdivision des noms en catégories qui correspondent à des traits syntactico-sémantiques est permise de tels moyens. Par les critères syntaxiques, les noms de nature "*argument*" ont été distingués de ceux de nature prédicative, après chacune ces deux classes sont subdivisées en traits distinctifs.

1.1.2. Les opérateurs généraux :

Les opérateurs généraux sont le même ensemble de verbes qui relient entre les noms de chacune des catégories formées à partir de ces propriétés syntaxico-sémantiques. Prédicats généraux peuvent-être divisés en : prédicats généraux nominaux et verbes supports généraux.

¹ LE PESANT D'*principes d'organisation des données lexicales dans un dictionnaire électronique, Sémiotique, n°11, 1996, p 42.*

² *Ibid., p 43.*

1.1.2.1. Les prédicats généraux nominaux :

Les prédicats généraux : ce sont les opérateurs généraux qui définissent les traits syntactico-sémantiques des noms-arguments. Ils ne sont pas déterminés avec certitude qu'à travers une étude profonde des classes générales de noms : ils sélectionnent un grand nombre de noms.

1.1.2.2. Les verbes supports généraux :

Les verbes supports généraux : sont les opérateurs généraux qui servent à définir les traits de prédicats nominaux : le verbe *faire* apparaît comme le verbe support général pour les actions, *être* et *avoir* pour les états, et *il y a* pour les évènements.

1.1.3. Limitation de la notion de traits syntactico-sémantiques :

Les traits syntactico-sémantiques aident, généralement à séparer les emplois standards des unités lexicales de leurs emplois métaphoriques, d'une part et des emplois distincts sémantiquement, d'autre part. Dans les niveaux inférieurs de la classification, la richesse de l'extension est considérée comme un défaut car elle va avec la pauvreté de l'information qu'ils fournissent, ce qui les rend non adéquats. Les opérateurs généraux sont considérés comme des approximations dans certains des cas à cause de l'imprécision.

Mais le verbe support général *fait* qui détermine les actions est maladroit pour certains prédicats exemples :¹

Faire un assassinat (le verbe support du prédicat *assassinat* est *commettre*).

Faire une gifle (le verbe support du prédicat *gifle* est *donner*).

La sous-catégorisation des traits syntactico-sémantique d'où la notion de classe d'objet est nécessaire. Il faut savoir pour chaque ensemble de prédicats, quel type précis de noms peut se trouver en position d'argument pour avoir une description adéquate.

¹ LES PESANT D, *principes d'organisation des données lexicales dans un dictionnaire électronique, sémiotique, n°11, 1996, p 45.*

1.2. Les descripteurs syntaxiques et sémantiques : les classes d'objets :

Les classes d'objets sont des classes lexicales, des ensembles de mots sémantiquement apparentés. Ce sont constituées d'un ensemble de noms qui partagent un ensemble de propriétés linguistiques: distributionnelles, syntaxiques et sémantiques. Elles sont élaborées par Gaston Gross. Elles sont subdivisées à des classes générales d'unités lexicales qui sont définies par des traits syntaxico-sémantiques. Pour les regrouper, il faut tenir compte de leurs propriétés syntagmatiques : " une pertinence relationnelle "¹ c'est-à-dire à la classification traditionnelle, par la production d'un nouveau type de classification. La distinction entre les différents emplois peut être faite selon des critères purement syntaxiques. A titre d'exemple: la distinction imposée par la présence ou l'absence d'une forme nominalisée, fait entre deux emplois du verbe *prendre* qui son hyponymies de *aval* :

- *J'ai pris un médicament / la prise d'un médicament.*

- *J'ai pris un steak / la prise d'un steak.*²

Lorsque le verbe *prendre* hyponyme de *aval* sélectionne un nom de la classe d'objet des " *médicaments* " en position de complément : il a de forme nominalisée.

La définition d'une classe d'éléments d'un certain type en extension c'est l'énumération des éléments qui la composent. La définition en extension de chacune des sous-classes est de trier les éléments. Or, définir en compréhension c'est énumérer les propriétés communes .Définir en extension des classes et sous-classes lexicales sémantiques vient de la compétence linguistique spontanée .Alors que, définir en compréhension une classe sémantique consiste à énumérer ses propriétés syntaxiques et d'explicitier la sélection lexicales des arguments.

¹ PRANDI M, cité par : Le PESANT D, MATHIEU-COLASM, *introduction aux classes d'objets*, langage n°131, 1998, p 06.

² Ibid., p48.

1.3. Les prédicats.

1.3.1. Prédicats et arguments :

Le prédicat en linguistique est conçu comme la partie de la phrase ou de la proposition portant l'information verbale ou le commentaire à propos du sujet .Les théories récentes en linguistiques qui analysent les phrases avec des représentations logico-sémantiques entraînent un recours fréquent à la notion prédicat.

Empruntés de la logique, les arguments sont les participants linguistiques en rapport avec le prédicat qui en est le noyau.

1.3.2. Les prédicats (opérateurs) appropriés :

Les classes d'objets se définissent par relation avec les prédicats qui leur sont spécifiques .Elles sont considérées comme classes d'arguments .Les opérations appropriés sont l'ensemble de prédicats qui sélectionnent les noms qui font une classe d'objets de noms arguments .Un prédicat, uniquement, est suffisant pour délimiter une classe entière par exemple : rédiger <texte> ,épeler <mot> ,ressembler <chasseur> ¹ .

Il faut aller à la conjonction de plusieurs critères à cause de la polysémie. Pour ouvrir une nouvelle classe il faut lui attribuer une définition syntaxique minimale.

Ces prédicats sont différents .Les prédicats appropriés, uniquement, sont en double relation de surjection avec l'ensemble de classe d'objets .Pour construire des classes d'objets de prédicats nominaux il faut tenir compte de la forme de leurs verbes supports.

1.3.2.1. La nature des prédicats appropriés :

Le recensement de tous les prédicats appropriés (verbes, adjectifs, noms) est nécessaire pour reconnaître l'ensemble des phrases pour chaque classe.

¹ LE PESANT D, MATHIEU-COLASM. *Introduction aux classes d'objets, Langage n 131, 1998, p 6.*

Exemples :

Déguster un <aliment>.

<Aliment> est succulent.

Fraicheur d'un <aliments>¹.

1.3.2.2. Les prédicats appropriés / les prédicats hérités :

La plupart des prédicats qui sélectionnent les arguments dans un discours de n'importe quelle longueur sont des prédicats hérités (soit des hyperonymes, soit des méronymes) .Malgré l'importance centrale des prédicats appropriés dans la définition des classes d'objets.

2. La relation hyperonymes / hyponymes :

2.1. Définition :

La philosophie grecque antique qui représente le principe de mettre des noms dans une structure de hiérarchisation par cette méthode elle représente le principe de base pour plusieurs définitions de dictionnaire.

Exemple :

Fabuliste [fabylist] n.m : auteur qui compose des fables. ²

Cette relation est introduite dans le lexique par l' hiérarchisation .Elle est appliquée entre une unité lexicale qui formule le terme de départ et une centre appelée le terme général .Elle est définie à partir de la relation "être un" (les fauteuils sont des sièges : les sièges sont des meubles) et par héritage : les fauteuils sont des meubles.

Nous passons des relations ontologiques qui concernent les choses aux relations lexicales qui concernent le langage, en appliquant un changement en terminologie de relation entre les objets <genre et espèce> aux relations entre les signes " hyperonyme et hyponyme “.

¹ LE PESANT D, MATHIEU-COLAS. *Introduction aux classes d'objets, Langage n 131, 1998, p 8.*

² P.R.E. *le cédérom du Petit Robert, dirigé par Josette Rey-Debove et Alain Rey 1996.*

2.2. Les catégories grammaticales d'hyponymie :

La relation d'hyponymie est faite de plus fréquemment entre des unités lexicales de la catégorie grammaticale des noms .Elle apparaît moins au milieu des verbes .Exemple : ¹

Couper est un hyperonyme de **scier**.

Line est un hyperonyme de **feuilleter**.

Passer est un hyperonyme de **franchir**.

Envelopper est un hyperonyme de **gainer**.

Pour expliciter le sens d'un hyponyme, les dictionnaires donnent souvent deux ou plusieurs hyperonymes .On peut citer :

Souder : joindre, réunir, ou faire adhérer par fusion des parties en contact.

Jaillir : sortir, s'élaner en un jet subit et puissant.²

Il s'agit souvent d'une modalisation et non d'une hyponymie, en ce qui concerne les verbes dérivés des autres verbes parce que la morphologie n'est pas la source de la création des hyperonymes :

Tirer / tirailler.

Siffler / siffloter.

Mordre / mordiller : mordiller n'est pas vraiment morde. ³

Au niveau lexical, les hyperonymes et hyponymes constituent des hiérarchies de classes parce qu'ils entrent dans des rapports d'ordre :

L'organisation hiérarchique est une relation économique : une **revue** est une **publication**, une **voiture** est un **véhicule**, un **fauteuil** est un **siège**.⁴

¹ GAUDIN F, GUESPIN L, *Initiation à la lexicologie française de la néologie aux dictionnaires*, Bruxelles :

Duculot, 2002, p 187.

² REY-DEBOVE J, RAY A ,*Le Petit Robert ,Dictionnaire Le Robert ,1986 ,cité par : GAUDIN F ,GUESPIN L , Initiation à la lexicologie française De la néologie aux dictionnaires ,Bruxelles : Duculot ,2002,p.188 .*

³ GAUDIN F, GUESPIN L, *Initiation à la lexicologie française De la néologie aux dictionnaires*, Bruxelles : Duculot, 2000, p.188.

⁴ GAUDIN F, GUESPIN L, *Initiation à la lexicologie française De la néologie aux dictionnaires*, Bruxelles : Duculot, 2002, p.188.

L'imprécision plus ou moins des noms nous affronte devant les dénominations qui désignent un même référent : **rose** est un hyponyme de **fleur**, qui est à son tour hyponyme de **végétal** mais ces désignations présentent des différentes convenances : pour la fleur du rosier, rose est une meilleure désignation que **fleur**.

Une nouvelle lecture de la relation "hyperonymes / hyponyme" est nécessaire parce que la validité des classes d'objets doit aux propriétés linguistiques qui leurs sont associées. Un prédicat approprié à une classe définie est transmis à tous les hyponymes de classe par héritage.

Exemple :¹

Prendre "moyen de transport", "avion", "airbus", l'airbus est un moyen de transport par conséquent nous pouvons le prendre, l'emprunter, y monter, etc.

Prendre en compte les héritages multiples est nécessaire pour la bonne représentation de la langue malgré qu'ils compliquent la représentation des relations hiérarchiques : les "*boissons*" héritent les prédicats appropriés aux "*aliments*" et ceux appropriées aux "*liquide*". La même chose pour les prédicats qui se prêtent à une hiérarchisation (*marcher = courir, avancer, reculer, boer, etc.*) : les verbes qui sont hyponymes représentent des modalités des verbes qui sont leurs hyponymes.

Le prédicat le plus général est celui qui n'impose pas trop de restrictions l'heure de la sélection lexicale des arguments, à titre d'exemple: *habiter dans*, qui sélectionne tous les "*lieux d'habitation*" est plus général par rapport au *peupler* qui sélectionne uniquement les "*territoires*"²

¹ LE PESANT D, MATHIEU-COLAS.M, introduction aux classes d'objets, langage n°131, 1998, p8.

² LE PESANT D, *Principes de classification sémantique des prédicats verbaux au LLI*.

2.3. Caractéristiques de la relation hyperonymes / hyponymes :

Le rapport lexical hyponyme / hyperonyme est caractérisé par ces caractéristiques :

Premier critère : les prédicats appropriés et les méronymes des hyperonymes sont hérités des hyponymes.

Deuxième critère : les prédicats et les méronymes hérités des hyperonymes aux hyponymes sont hérités eux même de plus haut.

Troisième critère : les noms généraux les classes hyperonymes peuvent anaphorèse les hyponymes ou d'autre la reprise par anaphore infidèle.

3. La relation lexicale : méronymes / holonyme :

3.1. Définition et caractéristiques de la relation de méronymie :

3.1.1. Définition de la relation de méronymes / holonymes :

La relation hyperonyme / hyponyme n'est pas la seule relation sémantique hiérarchique mais il y a une autre sorte de relation hiérarchique c'est le rapport : holonyme / méronyme.

Cette relation est établie entre les signes des mêmes rapports que le langage dessine entre les référents. Elle est utilisée, souvent, dans le métalangage des définitions qui semble de la relation d'hyperonyme / hyponyme. L'holonyme c'est le tout alors que méronyme pour la partie.

3.1.2. Caractéristiques de la relation méronymes / holonymes :

Les méronymes figurent dans la structure *N "méronyme" de N'* qui implique plusieurs phénomènes hétérogènes.

La construction des classes de méronymes sera en prenant en considération leurs propriétés linguistiques, et leurs prédicats appropriés.

La relation méronyme / holonyme est définie par cinq caractéristiques : des prédicats: *appartenir, faire partie de, y avoir dans, comporter, comprendre* : sélectionnent en général, les méronymes et leurs holonymes homologues.

Deuxième caractéristique : l'héritage méronymique ou synecdochique : les holonymes héritent certains prédicats de certains de leurs méronymes.

Troisième caractéristique : certains méronymes sont hérités aux holonymes de leurs méronymes.

Quatrième caractéristique : l'holonyme peut être repris en anaphore associative par l'un de ses méronymes.

Cinquième caractéristique : la relation méronyme / holonyme apparaît de forme *N de N'au sein de SN*.

Le quatrième critère des méronymes (de figuier en situation d'anaphore associative) est essentiel pour reconnaître des classes de méronymes sont leurs propriétés les plus spécifiques, et en plus les prédicats hérités à leurs holonymes.

Certains prédicats partitifs (les prédicats qui expriment la relation partie / tout) comme *appartenir à, faire partie de* : peuvent sélectionner les méronymes en position sujet. Alors que, *compter* et *comprendre* figurent les holonymes en position sujet. Toutes les catégories des prédicats sont manifestées. En se fondant sur l'idée que la phrase simple (unité minimale d'information) est considérée comme le cadre minimal de toute description linguistique : il faut considérer la typologie des méronymes comme un produit de la typologie des prédicats partitifs. Le Pesant explique : " En prenant en compte les contraintes de sélection, on devrait pouvoir obtenir une taxinomie sémantique mettant en relation des classes de prédicats partitifs avec des classes de méronymes et d'holonymes.¹

¹ LE PESANT D, *suggestions mythologiques pour une typologie des classe méronymes*, Scolia12, publication l'université Marc Bloch Stransbourg, 2000, 162.

3.2. Les prédicats partitifs du type " être une partie de " :

3.2.1. Les caractéristiques générales des prédicats partitifs du type " être une partie de " :

La catégorie "*être une partie de*" est un prédicat nominal partitif qui fait partie des plus généraux. Les prédicats qui appartiennent à cette catégorie (*être une partie de*) sont : *appartenir à, faire partie de, il y a (méronyme) dans (holonyme), comporter, comprendre, être un ensemble, former un ensemble de*. Les trois propriétés du type "*être une partie de*" :

Première propriété :

Les pièces qui (appartiennent, composent, constituent font partie de) cet appartement.

Cette construction orientée dans le sens partie / tout est formée par le pronom relatif se réduit à la préposition *de* :

Les pièces de cet appartement.

La subdivision des relations partitives doivent rendre compte des interdépendances distributionnelles entre classe de méronymes et classe d'holonymes qui leur correspondent si l'interdépendance distributionnelle des arguments des prédicats soit lexicalisée.

Lorsque la construction orientée dans le sens holonyme-méronyme et formée par le pronom relatif, on lui applique une réduction du prédicat partitif aux prépositions : *de, à* et avec ou *sans* mais cette réduction est définitoire de quelques catégories seulement de méronymes et d'holonymes.

Deuxième propriété :

L'existence des interdépendances lexicalisées entre classes de méronymes et d'holonymes est mieux illustrée par le phénomène de l'anaphore associative. Si le mot *appartement*, par exemple, est cité dans un discours ou des groupes nominaux définis comme *la cuisine, le salon*, etc.; apparaissent, ils seront interprétés comme des méronymes de *appartement*.

Troisième propriété :

Kleiber présente cette propriété : " certains caractéristiques de certaines parties peuvent caractériser le tout " ¹. Ce critère plus remarquable est phénomène des héritages synecdochiques. Par exemple : quand *les élèves de classe sont dissipés*, nous pouvons dire : *cette classe est dissipée*. Mais on ne peut pas dire *cette classe est élégante* quand les élèves sont *élégants*. C'est-à-dire que certains prédicats appropriés à une classe méronymique peuvent convenir aux holonymes.

3.2.2. Le prédicat partitif du type "être une partie de" et ses classes :

Les deux types de prédicats qui se dégagent dans la catégorie des prédicats partitifs du type : *être une partie de* sont :

En premier lieu, il y a ceux qui sélectionnent les prédicats de relation *partie fonctionnelle* (des noms de parties fonctionnelles) qui sont aussi sélectionnés par le verbe : servir à ou sa réduction vivante *pour* :

- *Un couteau a une lame pour couper et une manche pour le tenir.*²

¹ KLEIBER G, *Nominales*, paris: A. Colin, 1994, Cité par : LE PESANT D, *suggestions méthodologiques pour typologie des classes de méronymes*, Scolia 12, Publications de l'université Marc Bloch: Strasbourg, 2000, p 166.

² LE PESANT D, *Suggestions méthodologiques pour une typologie des classes de méronymes*, Scolia 12, Publications de l'université Marc Bloch: Strasbourg, 2000, p.169.

En deuxième lieu, les prédicats partitifs (du type *être une partie de*) qui sélectionnent des parties non fonctionnelles, comme : *diviser en, être divisé en, être subdivisé en*.

3.3. Les formes hétérogènes de la relation méronyme / holonyme :

Les noms locatifs et les relations méronymiques sont étudiés par LE PESANT (dans LE PESANT 2001).¹ Les noms locatifs sont: lieux aménagés, lieux naturels, d'entreprise, d'associations et de collectivités territoriales.

- La relation caractérisée par les cinq propriétés (citées section 3.1.2):
partie ordinaire / tout.
- La relation encadrée par la construction : N'holonyme *de* card N méronyme qui a pour prédicat approprié le verbe *compter*. Exemple : un appartement de six pièces : *Élément / collection*.
- Une sous classe de la relation élément / collection qui accepte, d'exception, comme prédicats appropriés : *diviser en, être divisé en : division / totalité*.
- La relation qui a pour prédicats appropriés : *limiter, être limité par : limite / objet dimensionnel*.
- *Localisation interne / objet dimensionnel* : le nom *surface* ainsi que le nom *sol* sont les méronymes des noms locatifs des surfaces.
- *Division géométrique / objet dimensionnel* : nous citons les méronymes qui dépendent de l'orientation des noms d'objets dimensionnels : *le bas, le centre, le haut, le milieu, etc.* cette relation n'est pas loin de la relation *division / totalité*.

¹ LE PESANT D, *la représentation des relations lexicales dans le vocabulaire des noms locatifs*, AUPELF-UREF, 2001, p-355-361.

- La relation ou le méronyme et l'holonyme ont les mêmes hyperonymes : *Portion / masse*.
- La relation qui a pour prédicats appropriés : *être en*, les noms de localisation externe n'acceptent pas de prédicats partitifs mais *être de* : *Matière / forme*.

3.3.1. La relation, localisation externe/ site, et la relation contenu / contenant :

Les phrases qui comportent les noms de localisation externe et les phrases à relation partitive propriétés communes. La première est les prédicats (*border, entourer, etc.*). Qui sont réduits à la préposition *de*. La deuxième c'est la reprise par anaphore associative mais l'absence du phénomène d'héritage distingue cette relation de la relation méronyme / holonyme.

Pour les prédicats qui expriment la relation *contenu / contenant*, deux conditions soumettaient : la réduction à *de* et la reprise par anaphore associative.

3.4. L'utilisation des méronymes appropriés dans la définition d'une classe d'objet :

Les méronyme appropriés servent à subdiviser les classes d'objets, aussi ils se sont eux-mêmes dotés d'opérateurs appropriés et font partie à une classe d'ensemble considérée. Ils peuvent, en plus, être définis par leurs relations avec les verbes et avec d'autre noms aussi.

A cause de la richesse du vocabulaire, la subdivision avec seulement la prise en compte des opérateurs appropriés devient impossible pour isoler les classes d'objets, surtout les plus petites, qui ont de nombreux opérateurs appropriés nous trouvons une insuffisance d'opérateurs appropriés donc nous

prenons les méronymes appropriés pour enlever les difficultés. Le Pesant cite des exemples :¹

Le " poème versifié " a pour méronyme approprié le *vers*, " l'épopée" le *chant*, le " dictionnaire " l'*article*, la " fable " la *morale*.

Nous pouvons délimiter les petites classes grâce aux méronymes appropriés :

La "*ballade*" (classe qui contient cinq objets) grâce à l'*envoi* et la *rebriche*.²

4. Les anaphores et les relations lexicales :

4.1. L'anaphore fidèle, l'anaphore infidèle et l'anaphore associative :

Ducrot et Todorov définissent l'anaphore comme :

*"Un segment de discours est dit anaphorique lorsqu'il est nécessaire, pour lui donner une interprétation (même simplement littérale), de se reporter à un autre segment du même discours"*³

Le processus syntaxique appelé anaphore désigne la prise d'un segment antérieur du discours par un autre segment.

La relation d'anaphore selon Corblin ⁴ est définie par ses trois propriétés:

Dépendance interprétative d'un syntagme en position GN à l'égard du texte ou il apparaît.

- Recrutement d'un terme comme antécédent.
- La reprise de l'antécédent dans l'interprétation du terme dépendant.

¹ LE PESANT D, *les compléments nominaux du verbe lire : Une illustration de la notion de " classe d'objet"* Langages n°115,1994, p44.

² Ibid.

³ DUCOROT O, TODOROV T, *dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris : Le seuil, 1972, p358.

⁴ KLEIBER G, *l'anaphore associative roule-t-elle ou non sur des stéréotypes?* Lieux communs, Plantin, Christian (éd) Editions Kimé : Paris, cité par : LE PESANT D, Ibid.

Avec ses trois formes l'anaphore infidèle est considérée comme un critère commode dans la définition des classes de prédicats.

4.1.3. L'anaphore associative :

L'anaphore associative n'est ni coréférent, ni lexicalement et sémantiquement identique à l'antécédent. Comme :

Il achète *un appartement* et va prendre *les clés*.

Elle se caractérise par les trois caractéristiques anaphoriques mais il faut signaler que les anaphores associatives entretiennent avec leurs antécédents des relations qui cumulent ces trois propriétés.

4.2. L'utilisation des anaphores dans les relations lexicales :

Les différents types d'anaphores montrent que leur fonctionnement repose sur quatre relations lexicales mais les relations qui nous intéressent sont :

- La relation de *hyperonyme / hyponyme*.
- La relation d'*holonyme / méronyme*.
- La relation de *prédicat / argument*.

L'anaphore actancielle est utile dans la recherche des prédicats appropriés des classes d'objets. Elle permet de confirmer l'existence de la relation hyponyme à hyperonyme : les hypéronymes de classes d'objets peuvent être repris.

L'hyperonyme d'une classe peut reprendre les hyperonymes par une anaphore infidèle, par exemple :

J'ai recueilli un caniche : *le chien* était tout content.¹

Elle met en relation un méronyme (en position d'anaphore) avec son holonyme en position d'antécédent de l'anaphore.

¹ LE PESAN D, *utilisation des propriétés des anaphores dans la définition de certains lexicales*, langage 131, Paris : Larousse, 1998.

5. La polysémie :

Les classes d'objets sont conçues pour clarifier le traitement de la polysémie :

Dans des cas de polysémies lexicalisées, les classes sont combinées avec les traits pour différencier les emplois. Chaque emploi est décrit de manière appropriée parce que les termes prédicatifs sont caractérisés par les classes d'arguments propres à chacun de leurs emplois.

Par contre, les polysémies régulières fonctionnent différemment, il s'agit d'accumuler les emplois à l'intérieur d'une même classe selon le contenu et la nature (qui activent un emploi et par un autre). Exemple :

" Pays" : s'ils sont considérés tant que locatifs, ils auront pour prédicats appropriés : *résider*.

Ils auront des prédicats comme : *voter, insurrection* : s'ils sont pris comme des humains locatifs.

L'effet de syllepse est clair dans l'exemple ci-dessous, il est possible d'être concaténés et anaphorisés pour les différents emplois :

J'ai parcouru cet immense état, il est en pleine ébullition¹

Le pronom personnel est dans le sens humain locatif, mais son antécédent est dans le sens locatif.

Les cas de polysémie régulière sont traités par la notion d'héritage multiple, en prenant en considération la relation discursive de syllepse, et sûrement cela sera dans le cadre des classes d'objets.

¹ LE PESANT D, MM THIEU-COLAS M, *introduction aux classes d'objets*, langage n 131, 198, p.15.

6. Les tropes :

6.1 La métonymie :

Une métonymie est un trope par correspondance qui consiste à nommer un objet par le nom d'un autre objet due à une contiguïté entre cet objets qui s'explique par une ellipse .Par exemple :

J'ai bu un verre (pour : J'ai bu le contenu d'un verre) ¹ .
Il y a glissement de la référence d'un objet à un autre .En s'inspirant de la classification des relations métonymiques ,que Fontainier ² à établit ,nous pouvons distinguer différents types de la cause pour l'effet, de l'instrument pour l'utilisateur de l'instrument, de la matière pour l'objet, du contenant pour le contenu, du physique pour le moral ou pour la chose, du signe pour la chose signifiée, du physique pour le moral ou pour la personne, et enfin de l'attribut vestimentaire pour la personne à laquelle cette chose est liée.

6.2. La synecdoque :

La relation d'inclusion entre référents dénotés, est un trope, qui renvoie aux relations d'inclusion : méronyme (se *laver la tête*) et l'hyponymie (*gagner son biftek*). Les frontières entre la synecdoque et la métonymie ne sont pas précise spécialement celle de la matière pour l'objet. La précision est une fois prise pour une métonymie et une autre fois pour une synecdoque.

¹ LEHMANN A, MARTIN-BERTET F, Introduction à la lexicologie sémantique et morphologie, Paris, Nathan, 2003, P.90.

² FONTANIER P, Les figures du discours .Paris : Flammarion, 1830, cité par : LEHMANN A. MARTIN-BERTET F, Introduction à la lexicologie sémantique et morphologie, Paris, Nathan, 2003, P.90.

Conclusion :

Les classes d'objet sont des classes sémantiques construites à partir de critères syntaxiques, classé et définie à partir des prédicats qui sélectionnent les unités qui la composent d'une manière appropriée. Elles sont situées entre le lexique et la grammaire. Les classes lexicales formées ainsi se déterminent par leur prédication pour des nombreuses propriétés linguistiques.

Le modèle, aussi est opérateur pour enlever l'ambiguïté des unités polysémiques et analyser les emplois.

Chapitre " 03 " :

Les noms généraux de meubles

Introduction

Les noms des meubles sont nombreux mais cette classe des noms est considérée comme une classe définie. Elle englobe tous les meubles utilisés pour garnir, orner, meubler une maison, une institution, un jardin, association, etc. Nous étudierons tous les noms de meubles de toute fonction et à n'importe quelle place, sans exclusion.

Pour une classification syntactico-sémantique des noms généraux des meubles, il paraît nécessaire de systématiser les descripteurs à la fois syntaxiques et sémantiques, en tenant compte des propriétés syntagmatiques des mots appartenant à cette classe d'objets, pour éviter de retenir que les substantifs en situation argumentale donnée et de exclure le reste.

Dans ce premier chapitre pratique, nous débuterons notre étude par la présentation des hyperonymes de la classe super ordonnée de noms de meubles en général. Après, du fait que la classe d'objet se définit par relation avec les prédicats qui lui sont spécifiques, nous examinerons de façon plus approfondie, les prédicats appropriés de la classe des noms de meubles tout en traitant ses différentes catégories, prédicats verbaux, nominaux, adjectivaux, et leurs différents emplois, comme on le savait, un seul prédicat pouvait avoir plusieurs utilisations, un verbe prédictif par exemple peut être transitif direct dans une phrase donnée et intransitif dans une autre. Nous terminerons en évoquant les différentes relations métonymique qui figurent au sein de la class des noms de meubles, en présentant leurs différentes caractéristiques.

La même démarche et le même travail seront faits avec les noms de meubles de siège, des noms de meubles de rangement, et les noms de meubles des lits qui font l'objet d'étude du quatrième chapitre.

1. Les noms généraux de meubles :

1.1. Hyperonymes généraux des noms de meubles :

Lorsque nous parlons de la relation hyponyme / hyperonyme, nous constatons que parmi les éléments d'une classe d'objet déterminée par ses prédicats appropriés, nous pouvons en trouver certains qui ont un statut hiérarchique sans la formation d'une sous classe : les mots généraux de la classe ou ce que nous les appelons : les hyperonymes.

Les hyperonymes d'une classe d'objets englobent tous les hyponymes, c'est-à-dire tous les noms de la classe. Ils ne sont pas au-dessus de la classe mais ils sont des éléments de la classe. Il arrive qu'une classe n'ait pas d'hyperonyme et il ne faut pas identifier l'hyperonyme d'une classe à celui de la classe super ordonnée. Exemple : le mot *canidé* n'est pas l'hyperonyme des noms de <chien>, mais c'est l'hyperonyme des noms de <canidés> dont les éléments sont : chacal, loup, renard, chien, etc.

Il est nécessaire, de rappeler les propriétés de la relation hyponyme/ hyperonyme qui se caractérisent par : l'héritage des prédicats et des méronymes appropriés de la classe hyperonyme par les hyponymes, la transitivité des héritages, et la reprise par anaphore infidèle.

Nous appliquons ces caractéristiques sur les noms de meubles. Par exemple : Le canapé *meuble* le salon.

Le verbe prédicatif *meubler* est approprié aux noms de meubles en général est hérité par l'hyponyme canapé.

La deuxième caractéristique de la relation hyperonyme/ hyponyme le test de reprise par anaphore infidèle est un critère crucial de reconnaissance des hyperonymes pour les classes d'objet qui ne peuvent pas être subdivisées en classe d'objets subordonnées.

Exemples :

Je prends la chaise ; ce meuble est lourd.

Il achète une armoire, ce meuble est antique.

On peut confirmer, par ce test, alors que l'unité lexicale meuble est l'hyperonyme des noms de meubles.

Cependant, en ce qui concerne la classe des noms de meubles, qui est sous-catégorisée en sous-classes, nous pouvons lui appliquer le test de la propriété d'accepter les prédicats appropriés des classes super-ordonnées. Par exemple, le nom prédictif rangement est un prédicat approprié à la classe des <meubles de rangement> qui est une sous-classe des <meubles>, donc il peut sélectionner les hyperonymes de la classe des <meubles> :

Le rangement des livres dans la bibliothèque.

Le rangement des livres dans le meuble.

2. Les prédicats appropriés aux < meubles> en général :

La description des propriétés linguistiques d'un mot peut être faite uniquement, en référence à sa distribution au sein de la phrase aussi, la définition des classes d'objets est faite par les prédicats qui les sélectionnent en propre : les prédicats appropriés.

Il y avait certains prédicats qui n'exigent pas de restriction sur le sémantisme de leurs arguments. Au contraire, la plupart des prédicats imposent une caractérisation sémantique de leurs arguments. C'est pourquoi nous les qualifierons en termes de traits sémantiques reliés à leur environnement par des contraintes de sélection. Cela permet la distinction de certain nombre d'emplois en cas de polysémie.

Nous pouvons utiliser l'anaphore associative pour séparer les relations appropriées des relations non lexicalisées (irrégulières) parce qu'elle ne fonctionne pas en cas de relation aberrante entre prédicat et argument. Pour

cette raison, nous utilisons le test de l'anaphore associative pour faire la différence entre les prédicats appropriés des prédicats non appropriés, ainsi quand on dit:

Ils sont fabriqués en France. Les meubles sont antiques

Le mot *fabriquer* est un prédicat approprié des noms de meubles car il est repris en position d'anaphore associative par l'hyperonyme meuble.

Chaque classe de prédicats est construite à partir d'une réalité sémantique commune aux types de prédicats : verbal, nominal, ou adjectival. Ces prédicats appropriés seront classés selon leurs propriétés syntaxiques et sémantiques suivantes :

2.1. Verbes prédicatifs et noms prédicatifs dérivés des verbes :

Notre intérêt, ici port beaucoup plus sur des verbes que sur des noms et des adjectifs. Pour la raison que les verbes portent en eux-mêmes leurs marques, temps, personne et aspect. Nous irons procéder dans cette partie à une classification des prédicats verbaux et nominaux appropriés aux noms des meubles selon des critères syntactico-sémantiques et non selon leurs natures entant que prédicats nominaux ou verbaux.

2.1.1. Prédicats transitifs directs à sujet humain :

Les verbes *fabriquer, acheter, vendre, placer, monter, démonter, abimer, casser, commander, construire, transporter, essuyer, dépoussiérer*, sont des verbes prédicatifs appropriés aux noms de meubles qui peuvent sélectionner comme arguments un nom de la catégorie des humains en position de sujet, et un nom de la classe de <meubles> en position de complément direct, suivant cette structure :

N0<meubles>*fabriquer, acheter, vendre, placer, monter, démonter, abimer, casser, commander, construire, transporter, essuyer, dépoussière.*

Exemples :

Le menuisier fabrique une chaise.

Les déménageurs placent la bibliothèque.

Le collectionneur achète un vieux bureau.

Le marchand vend une armoire.

Ils démontent un buffet.

L'employé abîme tous les meubles.

Casse

Mon père commande une table.

Mon frère construit un berceau.

Les travailleurs transportent les lits.

La concierge essuie les meubles.

Ma sœur dépoussière les tables de nuit.

Les prédicats verbaux *fabriquer, acheter, vendre, placer, monter, démonter, abimer, casser, commander, construire, transporter, essuyer, dépoussiérer.*

Sont des verbes passivables. Ils sélectionnent un nom de la classe des noms de meubles en position de sujet et un nom humain comme complément d'agent, comme c'était expliqué dans la structure suivante :

N0<meubles>être *fabriquer* par N1 <hum>

Acheter

Vendre

Placer

Monter

Démonter

Abimer

Casser

Commander

Construire

Transporter

Essuyer

Dépoussiérer

Exemples :

Une chaise est fabriquée par le menuisier.

La bibliothèque est placée par jean.

Un bureau est acheté par pierre.

Une armoire est vendue par lui.

Un buffet est démonté par eux.

Tous les meubles sont cassés par l'employé.

Une table est commandée par mon père.

Un berceau est construit par mon frère.

Les meubles sont essuyés par la concierge.

Les tables de nuit sont dépoussiérées par mon sœur.

Aussi, il est possible d'employer les noms prédicatifs déverbaux : *fabrication, démontage, montage, placement, achat, vente, commande, construction, transport*, qui sont dérivés des verbes cités avant, selon le modèle suivant :

Fabrication de N1 <meubles> par N2 <hum>.

Construction de N1 <meubles> par N2 <hum>.

Exemples :

Fabrication d'une chaise par le menuisier.

Construction d'un berceau par mon frère.

Démontage d'un buffet par eux.

Montage

Commande de cette table par mon père.

Transport des lits par les travailleurs.

Achat d'un nouveau bureau par pierre.

Vente d'une grande armoire.

2.1.2. Prédicats transitifs directs à sujet humain avec un passif ayant un sens "processus" :

Les verbes *fabriquer, commander, construire, démonter, monter, transporter, vendre, acheter, casser*, peuvent figurer comme prédicats dans des phrases où le sujet se caractérise par le trait humain, en position de complément, et sélectionne un nom de classe d'objet des <meubles>, suivant cette structure :

N0 <hum> *fabriquer, commander, construire, démonter, monter, transporter, vendre, acheter, casser* N1 <meubles> en N2 <nom de matière>.

N2 <nom de temps>

N2 <lieux>.

Exemples :

1. *Pierre a fabriqué une chaise en bois.*
2. *André a démonté une armoire rapidement*
3. *L'employeur cassait une table dans le bureau du directeur.*
4. *Mon père construit un berceau en deux jours.*

A partir des phrases des exemples, nous pouvons remarquer que ce sont complétées ou bien par un adverbe (modificateur) (la phrase(01)), ou par un nom de la classe des noms de temps (ainsi que la phrase (04)). Or l'indicateur de temps peut être précédé par "en" comme c'était illustré dans la phrase (04). Cette étude est faite suivant la description proposée par Le Pesant et Mathieu Colas (1998), d'après laquelle il y a dix traits syntactico-sémantiques d'arguments : humain prédicatif, non-humain prédicatif, animal, végétal, inanimé concret, nom de temps, locatif, action, évènement, état.

L'emploi des phrases à la voix passive est possible avec les verbes : *fabriquer, démonter, monter, déplacer, acheter, vendre, casser, commander, construit, transporter*, comme des prédicats appropriés aux arguments sujet :

les noms de meubles. Un nom de la classe des humains est le complément d'agent, comme dans la structure phrastique suivante :

N0 <meubles> être *fabriquer* par N1 <hum>.

Acheter

Casser

Déplacer

Commander

Construire

Monter

Démonter

Transporter

Vendre

Exemples :

Les meubles sont fabriqués par les ouvriers.

La bibliothèque est démontée par Pierre.

Le buffet est déplacé par mon frère.

Les noms d'actions : fabrication, montage, démontage, déplacement, *Commande* sont des noms prédicatifs dérivés respectivement des verbes : fabriquer, monter, démonter, déplacer, commander. Ils acceptent un nom de la classe des <meubles> comme argument placé après préposition "*de*", suivant cette structure :

Fabrication de N1 <meubles>.

Montage

Démontage

Déplacement

Commande

Exemples :

La fabrication d'un meuble

Le montage d'un nouveau meuble

Le démontage d'un meuble ancien

2.2. Adjectifs prédicatifs :

Z.Harris dit qu'un prédicat peut être un verbe mais aussi d'autres catégories grammaticales telles que les adjectifs. Pour définir et délimiter la classe des noms de meubles, nous pouvons faire appel à d'autres critères de classifications. Tout objet pris dans la classe des <meubles>est susceptible d'être sélectionné par l'un des adjectifs appropriés à cette classe.

Les adjectifs, en grammaire traditionnelle, sont différenciés selon leurs fonctions dans la phrase en des adjectif épithètes (Qui modifient les noms) et des adjectifs attributifs (qui font parties des prédicats et suivent un verbe copule). Les adjectifs épithètes se classent en trois groupes: les adjectifs qui correspondent à un attribut, les épithètes relationnelles (de relations : qui sont équivalents à un complément du nom), les épithètes qui sont transférées d'un nom à un autre nom du même qui appartiennent au même domaine sémantique ou de la même famille lexicale. Une distinction entre les trois classes est faite par Quirk dans "*une grammaire pour l'anglais*" : les objectifs à fonction attributive uniquement : ils ne caractérisent pas directement le référent du nom, les adjectifs à fonction prédicative, les adjectifs à deux fonctions attributives et prédicatives.

Beaucoup sont les adjectifs qui peuvent figurer en position d'épithète de noms qui leur sont appropriés. Ces derniers sont effaçables, dans certaines conditions par exemple :

Cette planète est de forme sphérique : cette planète est sphérique.

Cette caractéristique peut servir à la base de la construction de classes d'adjectifs (adjectifs de <forme>, de<couleur>, etc.). Nous avons essayé de

classer les adjectifs prädicatifs appropriés aux noms de meubles sous les quatre classes que nous allons étudier dans cette partie : adjectifs de matière de fabrication, adjectifs de couleur, adjectifs de forme,

2.2.1. Les adjectifs de forme :

Les noms de meubles admettent les adjectifs de forme comme adjectifs appropriés, nous trouvons dans cette classe des adjectifs comme : *rond, carré, rectangulaire, pliant, pyramidale, triangulaire, etc.*

Selon la forme suivante :

N0 <meuble> être adjectif de forme.

Exemples :

Ce meuble est rond.

Ce meuble est rectangulaire.

Ces meubles sont triangulaires.

Ce meuble est pliant.

2.2.2. Les adjectifs dérivés des noms de matière de fabrication :

Les adjectifs qui qualifient les matières de fabrication sont également des adjectifs appropriés aux noms des matières : *métal, vitre.*

N0 <meubles> en <adjectifs dérivés des noms des matières>

Exemples :

Un meuble en métal —> Un meuble métallique.

Un meuble en vitre —> Un meuble vitré.

2.2.3. Les adjectifs de couleurs :

Les meubles ont des différentes couleurs. Les adjectifs de couleurs sont nombreux. Les meubles sont qualifiés par leurs couleurs en utilisant les adjectifs de couleur.

No <meubles> de N1 couleur <adj. de couleurs>

Devient :

N0 <meubles> adjectif de couleur.

Exemples :

Ce meuble de couleur marron —————▶ ce meuble marron

Un meuble (chaise) de couleur bleu.

Une bibliothèque de couleur noire —▶ une bibliothèque noire.

2.2.4. Les adjectifs dérivés de noms propres :

Nous trouverons aussi des adjectifs un peu particuliers qui sont tirés des noms propres (toponymes). Ils ne sont pas des prédicats, mais ils sont des adjectifs relationnels. Donc, ces phrases ont une acceptabilité douteuse ;

N0 <meubles>être adjectif dérivés d'un nom propre.

Exemples :

Ces meuble est marseillais (de Marseille).

Ce meuble est turc (de Turc).

Le meuble est italien (d'Italie).

Ces adjectifs ne peuvent pas être attributs du sujet, ils peuvent être épithètes dans un syntagme nominal.

3. Les méronymes appropriés aux <meubles> en général :

L'étude des méronymes d'une classe des noms est un critère supplémentaire, mais en ce qui concerne le vocabulaire des noms des meubles elle est importante.

Dans l'étude théorique de la relation lexicale : *méronyme/holonyme* (Chapitre 2, section 3.1.1) et dans sa définition on a dit que cette relation sémantique hiérarchique (langage) comme elle est dessinée entre les référents : holonyme c'est le tout, méronyme : la partie. Les méronymes de la classe des noms de meubles sont les parties qui composent un meuble. La construction des classes de méronymes sera définie par cinq caractéristiques des prédicats : *appartenir, faire partie de, y avoir dans, comporter, comprendre.*

N0 <méronyme de meubles> *faire partie* de N1 <meubles>

Appartenir à

Exemples :

Les pieds font partie des meubles.

Les pieds appartiennent aux meubles.

Une deuxième structure :

N0 <meubles> *compter* adj. card N1 <méronymes de meubles>

Comprendre

Exemples :

Un meuble compte quatre pieds.

Ce meuble comprend deux pieds.

Conclusion :

La classification qui est présentée se caractérise par un équilibre entre les aspects syntaxiques et sémantiques.

Nous avons défini, la classe d'objets des noms de meubles, dans ce chapitre. Notre classe d'objet fait partie d'un réseau lexical hiérarchisé avec des relations de méronymie et d'hyponymie. Une définition en compréhension visant à étudier les propriétés linguistiques de la classe des noms de meubles.

Il s'agit de la recherche de, le ou les hyperonymes, ses prédicats et ses méronymes appropriés.

Nous avons constaté que l'étude que nous avons fait, peut s'approfondir du moment que chaque classe pourrait se subdiviser en d'autres sous-classes. Pour la classe des noms de meubles, par exemple, nous allons parler de trois sous-classes : les sièges, les meubles de rangement, et les lits. Ces trois sous-classes font l'objet du deuxième chapitre de la partie pratique.

Chapitre " 04 " :
La classe des noms de
meubles de rangement,
la classe des noms de
siège, et la classe des
noms de lits.

Introduction :

La signification de la phrase est obtenue à partir des positions et du sens des opérateurs et des arguments. L'association des structures syntaxiques à des éléments de sens, en prenant en considération les caractéristiques distributionnelles des constituants de la phrase assure la relation fine entre la forme et le sens.

Une sous-classe de mots contient des prédicats et des arguments spécifiques, et le sens qui convient correspond à des relations syntaxiques. La classe des noms de meubles comporte de nombreuses sous classe. Dans ce chapitre, nous aborderons trois sous-classes de la classe générale des noms de meubles : la classe des noms de rangement, la classe des noms de siège, et la classe des noms de lits. Nous allons essayer d'établir une classification syntactico-sémantique de chacune des trois sous-classes. Nous débuterons par la définition des classes en citant leurs hyperonymes. Puis nous classerons les différents prédicats appropriés (verbaux, nominaux, et adjectivaux). Nous signalerons les différentes relations métonymiques que nous avons pu distinguer pour chacune des trois sous-classes. Pour citer à la fin de chaque section leurs noms.

1. Les noms de meubles de rangement :

1.1. Hyperonymes des noms de meubles de rangement :

Le phénomène d'hyperonymie a des problèmes pratiques considérables d'un côté, les taxonomies (qui peuvent être en intersection les unes avec les autres et non très hautes uniquement). C'est pourquoi, il est nécessaire de rendre compte des héritages d'origine hyperonymique. A titre d'exemple nous pouvons trouver ces phrases :

Il fabrique, (monte, construit, casse, démonte)

Nous disons que les verbes sont hérités d'une classe supérieure qui est celle des meubles en général et ne sont pas des prédicats appropriés à la classe des noms des meubles de rangement.

L'étude de l'héritage des propriétés hyperonymique ou méronymiques est importante, spécialement dans le domaine du traitement automatique des langues. La relation *hyperonyme/hyponyme* se définit d'une façon notionnelle comme *être un*.

Exemples :

Une armoire est un meuble de rangement.

Un meuble de rangement est un meuble.

Comme cette relation est héritable nous pouvons dire donc :

Une armoire est un meuble.

La distinction entre les différentes formes d'anaphores autres que pronominales qui est fait dans les travaux de G.Kleiber, (des anaphores fidèles, unité infidèles, ou associatives) : l'anaphore fidèle est une unité linguistique nominale dont le noyau et l'antécédent sont identiques et coréférents comme :

Les travailleurs démontent le buffet, ce buffet est antique.

L'anaphore infidèle est coréférente à l'antécédent mais elle n'est pas identique de lui, du point de vue sémantique et lexical. Cependant l'anaphore

associative n'est ni coréférente ni lexicalement ni sémantiquement identique à l'antécédent. L'analyse des anaphores infidèles facilite la tâche de montrer qu'un nom donné est un hyperonyme ou nom d'une telle ou telle classe d'objets. Parmi les caractéristiques des anaphores infidèles c'est qu'un hyperonyme peut être repris en position d'anaphore infidèle à n'importe quel hyponyme.

L'appellation : *meuble de rangement* peut figurer dans la position infidèle pour n'importe quels noms des meubles de rangement comme c'était illustré dans cet exemple :

La bibliothèque est pleine des livres. Ce meuble de rangement est ancien.

L'armoire que j'ai achetée se compose de quatre portes. Ce meuble de rangement coute chère.

Etant donné que le substantif *meuble de rangement* peut figurer en position d'anaphore infidèle de n'importe quels noms de meubles de rangement, il est donc l'hyperonyme de cette classe.

1.2. Les prédicats appropriés :

Grâce à l'importance primordiale donnée au rôle des prédicats appropriés les dictionnaires élaborés par les chercheurs du LLI sont différents des autres. Les dictionnaires, généralement, sont plus détaillés et donnent plusieurs nomenclatures mais malgré leur richesse ils ne s'intéressent pas aux liens entre sémantique et syntaxe, ce qui les rend inadaptés au traitement automatique des langues.

Les prédicats et les méronymes appropriés de la classe super-ordonnée des noms de meubles en général sont tous hérités par la sous-classe des noms de rangement avec, au moins, un prédicat approprié en plus.

Les prédicats appropriés à la classe des noms de meubles de rangement ne sont pas seulement des verbes mais aussi, des adjectifs et des noms

prédicatifs. Nous allons examiner les verbes prédicatifs, tout d'abord, en regroupant ensemble ceux, ayant la même structure, avec des exemples. Puis, nous étudierons les noms et les adjectifs prédicatifs.

1.2.1. Les verbes transitifs directs à sujet humain :

Les verbes transitifs : *ranger*, *classer*, *organiser*, *ordonner*, sont des verbes prédicatifs appropriés à la classe des noms de rangement. Ils sélectionnent comme argument sujet un nom de la catégorie des humains et un nom de meubles de rangement comme argument complément, suivant cette construction :

N0 <hum>*ranger* N1 <meubles de rangement>.

organiser

classer

ordonner

Exemples :

Pierre range sa bibliothèque.

André organise l'armoire.

Sophie ordonne le buffet.

classe

Les prédicats verbaux *ranger*, *classer*, *organiser*, *ordonner* sont des verbes passivables. Ils sélectionnent un nom de la classe des noms de meubles en position de sujet et un nom humain comme complément d'agent, comme c'était expliqué dans la structure suivante :

N0 <meubles de rangement> être *ranger* par N1 <humain>

Organiser

Exemples :

La bibliothèque est rangée par Pierre.

L'armoire est organisée par André.

Le buffet est ordonné par Sophie.

est classé

Aussi, il est possible d'utiliser les noms prédicatifs déverbaux *rangement*, *organisation* qui sont dérivés des verbes *ranger*, *classer*, *organiser*, *ordonner*, suivant ce modèle:

Rangement de N1 <meubles de rangement> par N2 <hum>.

Organisation de N1 <meubles de rangement> par N2 <hum>.

Exemples :

Le classement de la bibliothèque par Pierre.

L'organisation de l'armoire par André.

Le rangement de buffet par Sophie.

1.2.2. Les verbes transitifs directs à sujet humain et à complément locatif :

Les verbes prédicatifs *ranger*, *organiser*, *placer*, *mettre*, *ordonner*, *classer*, sont appropriés à la sous-classe des noms de meubles de rangement. Ils acceptent un nom de la catégorie des humains comme argument sujet, un nom concret inanimé comme argument en position complément, et un nom des meubles de rangement introduit par la préposition *dans*, comme argument en position de complément locatif, selon la structure phrastique suivante :

N0 <hum>*ranger* N1 <concret, inanimé>*dans* N2 <meubles de rangement>

Organiser

Placer

Mettre

Classer

Exemples :

Ma mère range les vaisselles dans le vaisselier.

La secrétaire organise les dossiers dans le tiroir.

Classe

La concierge place les vêtements dans l'armoire.

Met

ordonne

1.2.3. Les noms prédicatifs :

Les noms rangement, organisation, classement, placement, sont dérivés des verbes prédicatifs appropriés à la classe des noms de meubles de rangement, ayant le verbe-support *faire* pour construire des phrases, sélectionnent un nom de meubles de rangement comme argument en position de complément corrélié par la préposition *de* et un nom humain comme argument en position de sujet, selon la structure suivante :

N0 <hum> faire *rangement de* N1 <meubles de rangement>.

N1<concret inanimé>*dans* N2<meubles de
Rangement>

Organisation de

Classement de

Placement de

Exemples :

La femme de ménage fait le rangement du buffet.

Pierre fait l'organisation de ses vêtements dans son armoire.

La secrétaire fait le classement des dossiers dans le tiroir.

le placement

1.2.4. Les adjectifs prédicatifs :

1.2.4.1. Les adjectifs de dimension :

Les noms de la classe des meubles de rangement acceptent des adjectifs qui expriment les dimensions pour décrire leurs formes petit, grand, immense, large, bas, haut, ...

Selon cette construction phrastique :

N0 <meubles de rangement> être <adj. de dimension>.

Exemples :

Cette armoire est grande.

Ce buffet est petit.

Cette bibliothèque est immense.

Ces tiroirs sont larges.

Cette commode est basse.

1.3. Les méronymes appropriés aux noms des meubles de rangement :

Une différence de comportement syntaxique qui est due à la complexité et à la diversité des relations méronymiques est représentée par la méronymie. Rappelons que la relation méronyme/holonyme est une relation lexicale de sens. Les recherches faites sur ce couplage de relations de "partie à tout" et de "tout à partie", indiquent qu'il y avait une grande famille de relations plus ou moins similaires.

Les noms qui appartiennent aux meubles de rangement forment une sous-classe des noms de meubles en général, donc, ils héritent leurs méronymes appropriés. Aussi, nous trouverons les relations méronymiques suivantes :

1.3.1. La relation limite / objet dimensionnel :

Les verbes : *border, longer, etc.* sont des prédicats appropriés qui définissent la classe des noms de limites. Dans cette classe nous trouverons des noms qui représentent des méronymes appropriés aux noms de meubles de rangement, tels que : *porte, tiroir, tablette, étagère*, les méronymes

appropriés que nous venons de citer sont considérés comme l'un des types de relation méronyme/holonyme qui est : la relation "*limite / objet dimensionnel*".

N (porte, tiroir, tablette, étagère) de N' <meubles de rangement>.

Exemples :

Les portes d'un meuble de rangement.

Les tiroirs d'un meuble de rangement.

Les tablettes d'un meuble de rangement.

Les étagères d'un meuble de rangement.

D'un point de vue syntaxique, la propriété principale d'une classe de méronyme est sa relation avec les prédicats qui lui sont appropriés. Prenant cet exemple :

J'achète cette armoire, les portes s'ouvrent habilement.

Il est essentiel de définir la classe de <portes> et ses prédicats appropriés.

Le phénomène de l'anaphore associative peut définir le rapport qu'il y a entre une classe de méronymes et ses holonymes.

Nous remarquons que certaines classes de méronymes ont la spécificité de léguer métonymiquement à leurs holonymes certains de leurs prédicats appropriés. Dans la classe des noms de meubles de rangement, par exemple, nous pouvons appliquer cette propriété. C'est ainsi qu'un prédicat tel que ouvrir, fermer, clés sont appropriés à : "*porte*" et non pas au "*meubles de rangement*" mais ils peuvent être appliqués métonymiquement aux "*meubles de rangement*".

Exemples :

a/ J'ouvre la porte de l'armoire.

➔ *J'ouvre l'armoire.*

b/J'ai fermé la porte de buffet.

➔ *J'ai fermé le buffet.*

Aussi, un holonyme peut hériter certains méronymes de ses méronymes :

Exemples :

Les clés des portes d'une armoire, serait :

Les clés d'une armoire.

Le prédicat partitif *être une partie de* sélectionne un méronyme en position de complément.

Méronyme *porte être une partie de holonyme meuble de rangement.*

Tiroir

Tablette

Étagère

La sélection des arguments du prédicat partitif *être une partie de* est identique aux autres prédicats :

- Relation *partie / tout* : *appartenir à, faire partie de, être une partie de, former une partie de, être un élément de.*

- Relation *tout / partie* : *comporter, comprendre, être un ensemble de, former un ensemble de.*

Exemples :

(la porte, le tiroir, tablette, étagère) fait partie de <meuble de rangement>

forme une partie de

est un élément de

appartient à

<meubles de rangement> comporte (porte, tiroir, tablette, étagère)

comprend

La structure : *N de N'* met en relation un méronyme à son holonyme.

Exemple : *Les tablettes d'une armoire.*

La structure : *N'de card N* rejoint un holonyme à son méronyme.
Exemple : *Une armoire de quatre portes*. Des conditions syntaxiques et sémantiques exigent l'emploi de cette construction.

1.4. Liste des noms de meubles de rangement :

Dans cette section, les noms que nous pouvons ressembler sont :

Argentier.

Armoire.

Bac.

Bahut.

Bibus.

Bonheur du jour.

Bonnetière.

Buffet.

Bureau.

Bureau dos d'âne.

Caisson.

Chiffonnier.

Coffre.

Coiffeuse.

Commode.

Confiturier.

Desserte.

Dressoir.

Homme debout.

Living.

Meuble à éléments.

Panetière.

Poudreuse.

Rayonnage.
Scriban.
Secrétaire.
Secrétaire à cylindre.
Secrétaire à dos d'âne.
Semainier.
Sur meuble.
Table de chevet.
Table de nuit.
Travailleuse.
Vaisselier.

2. Les noms de meubles de siège :

La classe de noms de meubles est subdivisée en trois sous-classes. Parmi les sous classe des <meubles>, nous avons la classe des noms de siège, comme : siège et ses hyponymes : *pieds, bras, dossier*

Nous rencontrons également les noms ; *bras, dossier, pied, etc.* Ces derniers sont considérés comme des méronymes des <sièges>. Exemples :

Le dossier d'une chaise Le dossier du siège

Les bras d'un fauteuil Les bras du siège

Les pieds d'un canapé Les pieds du siège

Tous les noms de *sièges* sont des hyponymes des <meubles>. Les hyponymes doivent admettre les prédicats appropriés des <meubles>

Exemples : fabriquer, construire, etc., méronyme de <siège> : *pied* est aussi le méronyme de la classe super ordonnée des <meubles>

2.1. Hyperonymes de la classe des <sièges> :

La validité d'une classe d'objets doit aux propriétés linguistiques qui lui sont associées, d'où une nouvelle lecture l'hyperonymie.

La relation qui unit l'hyponyme (un mot de sens spécifique) à l'hyperonyme (un mot de sens plus général appelé archi-lexème ou incluant dans le cadre de l'analyse sémique) est la relation hiérarchique d'hyperonymie. Elle met en jeu des classes de référents. La relation *être un* décrit les rapports qui existent entre les co-hyponymes qui ont le même hyperonyme.

Il peut trouver des trous lexicaux, les structures lexicales hiérarchiques sont différentes d'une langue à l'autre. L'élaboration des réseaux lexicaux de type hiérarchique, est possible mais la hiérarchisation est bloquée en haut par la présence des mots génériques (chaise, table) et vers le bas par les périphrases développées.

En utilisant le test de reprise par anaphore infidèle, les noms qui appartiennent à la classe des meubles de siège ont pour hyperonyme : *sièges*.

Exemples :

Mon oncle s'assoit dans son fauteuil préféré, son siège est confortable.

Les élèves s'assoient sur les chaises, quelques sièges sont cassés.

2.2. Les prédicats appropriés aux noms des meubles de siège :

2.2.1. Les verbes prédicatifs appropriés :

2.2.1.1. Les verbes pronominaux :

Le verbe pronominaux : *s'asseoir, se reposer* sont des verbes prédicatifs appropriés à la classe des noms de meubles de siège. Ces verbes acceptent un nom de la classe des humains comme argument en position complément, selon la structure suivante :

N0 <humain>*s'asseoir* sur N1 <meubles de sièges>.

Se repose dans

Exemples :

Mon grand-père se repose sur son sofa.

Le directeur s'assoit sur sa chaise.

2.2.1.2. Les verbes transitifs directs à sujet humain et à complément ayant un sens d'activité :

Nous pouvons introduire le verbe support "*faire*" avec un sujet de la classe des humains et à complément direct de la classe des noms d'activité, suivant cette structure phrastique :

N0 <hum> faire N1 <activité> sur / dans <sièges>

Exemples :

Mon grand-père fait la lecture dans son fauteuil.

Le comptable fait l'envoi des factures sur sa chaise.

Les responsables font la discussion sur leurs chaises.

2.2.2. Les noms prédicatifs :

Les noms *assiette*, *assise*, *repos* sont des noms prédicatifs dérivés des verbes prédicatifs : *s'asseoir*, *se reposer*. Ces noms prédicatifs ont comme argument un nom de la classe des humains introduit par la préposition "*sur*" ou "*dans*", suivant cette structure :

Assiette de N1 <humain>*sur / dans* <meubles de siège>.

Assise de

Repos de

Exemples :

L'assiette du bébé sur sa chaise.

L'assise de la voisine dans le fauteuil.

Le repos de mon grand-père sur son sofa.

Ou suivant cette construction phrastique :

Assiette sur / dans <meubles de siège>.

Assise

Repos

Exemples :

L'assise dans le fauteuil.

Le repos sur le sofa.

L'assiette sur la chaise.

2.2.3. Les adjectifs prédicatifs :

Les adjectifs prédicatifs appropriés aux noms des meubles sont tous hérités par conséquent par la classe des noms de meubles de siège. Ces derniers ont des adjectifs appropriés à cette classe tels que : *confortable, mobile, long, haut, paillé*

N0 <meubles de siège> être <*confortable, roulante, long*>

Exemples :

Ce fauteuil est confortable.

Ce fauteuil est long.

Ce tabouret est haut.

Cette chaise est paillée.

2.3. Les méronymes appropriées :

Le couplage de relations de "partie à tout" et de "tout à partie", sont qualifiées par Cruse de << puzzle sémantique >>, se manifeste clairement entre les noms de la sous-classe des noms de siège. Cette dernière hérite les méronymes des noms généraux de meubles, tel que "pied" mais aussi les noms de siège ont leurs méronymes appropriés, par exemple: *bras, dossier*.

La relation méronyme/holonyme se définit par certains prédicats, comme *appartenir à, faire partie de, ...*, sous ce plan syntaxique les méronymes apparaissent en position de sujet. Tandis que selon la structure syntaxique des prédicats *comporter, comprendre, ...* les holonymes occupent la même position.

Les noms *pied, bras, dossier, ...* peuvent apparaître en position de sujet du prédicat partitif *faire partie de* comme dans ces exemples :

Les pieds font partie du siège.

Les bras font partie du siège.

Le dossier fait partie du siège.

Les prédicats partitifs *comporter, comprendre, ...* sélectionnent les holonymes comme sujet tel que cet exemple :

Ce siège comprend quatre pieds.

Comporte deux bras.

Un dossier.

2.3.1. Caractéristiques de la relation méronyme / holonyme :

Le fait qu'un holonyme peut être repris en anaphore associative par un de ses méronyme appropriés est considéré parmi les propriétés des phénomènes liés à l'anaphore méronymique.

Pour construire des classes de méronymes, nous utilisons cette propriété, par exemple la relation entre méronyme et holonyme apparaît au sein du syntagme nominal selon la forme :

N méronyme de N'holonyme.

Exemple :

Les pieds d'une chaise.

D'un point de vue syntaxique, la propriété principale d'une classe de méronyme, est sa relation avec les prédicats qui lui sont appropriés.

a/ Cette chaise a quatre pieds.

b/ Les pieds sont cassés.

c/ Les pieds de cette chaise sont cassés.

Ce qui est essentiel dans cette phrase est la définition de la classe des <pieds> et ses prédicats appropriés.

Le rapport qu'il y a entre une classe de méronyme et ses holonymes pourra être défini à partir d'un autre phénomène qui est celui de l'anaphore associative.

La relation *objet / site habituel* ressemble à la relation *meronyme / holonyme* parce qu'elles ont plusieurs propriétés en commun. Nous classons dans cette catégorie la relation qu'entretiennent les mots : *l'assis*, avec les <meubles de rangement>.

2.4. Liste des noms de siège :

La liste des noms de siège qu'on a regroupé est donnée suivant cette liste :

- banc
- banquette lit
- banquette
- bergère
- bridge
- cabriolet
- canapé
- chaise
- chaise longue
- chauffeuse
- convertible
- cosy
- fauteuil
- fauteuil à arilles
- fauteuil crapaud
- fauteuil médaillon
- fauteuil relax
- ottomane
- pouf

- rocking chair
- siège canné
- siège pailé
- sofa
- tabouret
- turquoise
- voyelle

3. Les noms de lits :

Lorsque nous définissons une classe d'objets, nous avons le choix entre deux manières : la définition en extension : c'est l'énumération des noms qu'une classe les comporte ; ou la définition en intension : c'est une définition à l'aide des propriétés communes aux objets de la classe, surtout les hyperonymes, les méronymes et les prédicats appropriés. L'intention d'un nom détermine son extension ces deux méthodes sont en relation complémentaire.

Les noms de lits forment une sous-classe de la classe générale des noms meubles en général. Nous allons citer les hyperonymes, classer les prédicats appropriés, et enfin signaler les différentes relations méronymiques que nous avons pu distinguer.

3.1. Hyperonyme des noms de lits :

Dans la même classe d'objet, les mots qui sont plus généraux sont des hyperonymes. La classe des unités appelées hyponymes est incluse dans la classe des unités appelées l'hyperonyme. Donc, la classe de hyponyme est incluse dans-celle de l'hyperonyme.

La classe des noms de lits à comme hyperonyme le nom *lit*.

Les <lits> ont une relation étroite avec les <sièges>, nous allons voir dans notre étude qu'il y a des points de rencontre entre ces deux sous-classe.

3.2. Les prédicats appropriés aux lits :

Les structures phrastique que nous allons voir peuvent être considérées comme la description des emplois des noms qui appartiennent à la classe des <sièges>. Nous commençons par une description qui fournit des informations syntaxiques et d'autres sémantiques.

3.2.1. Verbes prédicatifs :

3.2.1.1. Verbes transitifs et intransitifs à sujet humain exprimant le sens d'activité :

Les verbes *fumer, lire, regarder, dormir, paresser*, sont des verbes prédicatifs qui expriment des actions. Ils sélectionnent un sujet de catégorie des humains, avec un complément de noms de lits introduit par les prépositions : *à, dans, sur* suivant cette structure :

No <hum> *fumer* au N1<lits>.

Lire

Dormir

Paresser

Regarder

Exemples :

Mon père fume au lit.

La mère lit au lit.

Le bébé dormait dans son lit.

Il paresse au lit.

J'ai regardé un film sur le lit.

3.2.1.2 Verbes transitifs directs à sujet humain et à complément

locatif :

Les verbes transitifs directs *installer, jeter, asseoir, étendre, mettre* sélectionnent comme argument un sujet de catégorie des humains, un

complément d'objet direct (*concret, animal, ou humain*) et un complément de catégorie des lits introduit par les prépositions *sur, dans*, selon la construction suivante :

No <hum> *installer* N1<concert >, <hum>, <animal>, *sur, dans* N2 <lit>

Jeter

Asseoir

Étendre

Mettre

Exemples :

La fillette jette sa poupée sur le lit.

L'infirmière assis le malade sur le lit.

Pierre étend sa femme blessée sur son lit.

La mère met son bébé dans le berceau.

3.2.1.3 Verbes transitifs direct à sujet humain :

Couvrir, occuper, partager, quitter sont des verbes transitifs directs à sujet humain. Ils sélectionnent un nom de la classe des <humains > comme argument sujet, et un argument complément de la classe des < lits >, suivant cette construction :

NO<hum>*couvrir* N1< lits >.

Occuper

Partager

Quitter

Exemples :

Les femmes de ménage couvrent les lits.

Ce touriste français occupe un lit à l'hôtel.

Les mariés partagent le lit.

Il a quitté son lit à 8h.

3.2.1.4 Transformation passive :

Les verbes couvrir, occuper, partager, quitter, ont une transformation passive, ou ils font appel à un sujet de la classe des <lits> et un complément d'agent humain introduit par la préposition par. La phrase aura la structure suivante :

NO <lits> être couvert par N1<hum>.

Occupé

Partagé

Quitté

Exemples :

Les lits sont couverts par les femmes de ménage.

Ce lit est occupé par ce malade.

Ce lit-double est partagé par ces jeunes mariés.

3.2.1.5 Les verbes pronominaux :

Nous citons les verbes pronominaux *s'allonger, s'asseoir, se blottir, se coucher, se jeter, se mettre, se pelotonner, se placer, se reposer, s'étendre* qui sont des prédicats qui sélectionnent un argument sujet de la classe des noms des humains et un complément introduit par la préposition *sur* ou *dans*, selon la structure phrastique suivante :

NO <hum>*s'allonger sur / dans* N1 <lits>.

S'asseoir

Se blottir

Se coucher

S'étendre

Se jeter

Se mettre

Se pelotonner

Se placer

Se reposer

Exemples :

Elle s'allonge sur son lit.

Pierre s'assied sur le lit.

S'assoit

Le joueur blessé se blottit sur le lit.

Le bébé se couche dans son berceau.

Le vieil homme s'étend sur son lit.

J'étais tellement fatigué, que je me suis jeté sur mon lit.

Les enfants se mettent sur les lits.

Les petits se placent, tôt aux lits.

3.2.2 Les prédicats nominaux :

En ce qui concerne les prédicats nominaux, nous trouvons également des noms exprimant le même sens que les verbes (section 3.2.1). Des noms prédictifs comme : *fume, lecture, sommeil, paresse, installation, jette, assis, étendage, allongement, coucher, placement, repos*. Ils sont considérés comme c'était lustré dans cette construction phrastique :

Fume dans N1 <lits>.

Lecture

Sommeil

Installation

Jette

Assis

Etendage

Allongement

Couchage

Placement

Repos

Aussi, pour les verbes de la section (3.2.1.3), ils ont des noms prédicatifs comme *couve*, *garde*, *occupation*, *partage*, *quitte*, suivant cette construction :

Couverture de N1 <lits>.

Occupation

Partage

Quitte

Exemples :

Couverture du lit.

L'occupation d'un lit.

Le partage d'un lit.

La quitte du lit.

Il est nécessaire de signaler, qu'il y a des syntagmes nominaux qui sont considérés comme des noms composés : *lit bateau*, *lit cage*, *lit jumeaux*. Ces formes sont construites : N0 <lits> N1 (bateau, cage, jumeaux). Il y a en plus des autres formules phrastique telles que :

N0 <lits> de N1 (camp, repos, table, parade, enfant, bébé, hôtel, hôpital).

Exemples :

Les lits de cage.

Les lits de repos.

Les lits de table.

Les lits de parade.

Les lits d'enfant.

Les lits de bébé

Les lits d'hôtel.

Les lits d'hôpital.

3.2.3 Les adjectifs prédicatifs :

3.2.3.3 Prédicats adjectivaux exprimant la forme :

Nous désignons les adjectifs *simples, clos, pliant, portatif*, qui peuvent s'employer avec un sujet de la classe des<lits>, suivant cette structure:

N0 <lits>être *simple*

Clos

Pliant

Portatif

Superposé

Exemples :

Ce lit est simple

Ces lits sont clos.

Ce lit était pliant.

Ce lit est portatif.

3.2.3.4 Prédicats adjectivaux exprimant le confort :

Dans cette catégorie nous mettons les adjectifs *douillet, moelleux, dur, confortable, inconfortable, mou, bon, mauvais*, etc. qui peuvent sélectionner les noms de lits en position sujet :

N0 <lits> être *douillet*

Moelleux

Dur

Confortable

Inconfortable

Mou

Bon

Mauvais

Double

Exemples :

Mon lit est moelleux.

Le lit de l'hôpital est dur.

Mon lit est confortable.

Ces lits sont mous.

C'est un bon lit.

C'est un mauvais lit.

Ces lits sont douilletts.

3.3 Les méronymes appropriés aux <lits> :

La relation méronyme/holonyme relie entre les unités lexicales : de "partie à tout" et de "tout à partie". Les noms de lits forment une sous classe de la classe super ordonnée des noms généraux de meubles. C'est pourquoi, ils héritent leurs méronymes (pied, etc.) et les méronymes tels que : le haut, le bas, le milieu, le centre, le coté, etc. qui représentent la relation "division géométrique/ objet dimensionnel". De plus nous pouvons présenter la relation méronymique suivante :

3.3.1 La relation limite / objet dimensionnel :

La classe des noms de limites à ses prédicats appropriés, par exemple : *border, longer, etc.* Cette classe représente noms qu'on peut considérer comme des méronymes appropriés aux noms des lits, tels que : *couchage, couverture, couvre-lit, draps, cadre, sommier, matelas, tête, chevet, montants, fond.* Ces derniers sont considérés comme l'un des types des relations méronymes /holonyme qui est : la relation "limite/objet dimensionnel".

N (couchage, couverture, couvre-lit, draps, cadre, sommier, matelas, tête, chevet, montant, fond) de N'<lits>

Exemples :

Le couchage d'un lit.

Le couvre lit d'un lit.

La couverture d'un lit.

Les draps de lits.

Le cadre d'un lit.

Le sommier d'un lit.

3.4. Liste des noms des lits :

- Banquette lit.
- Berceau .
- Convertible.
- Divan.
- Lit.
- Lit à crosse.
- Lit articulé.
- Lit cage.
- Lit capitonné.
- Lit clos.
- Lit corbeille.
- Lit de repos.
- Lit garni.
- Lit gigognes.
- Lit jumeaux.
- Lit superposés.
- Méridienne.

Conclusion :

Nous pouvons définir chaque sous classe des noms de meubles par ses prédicats appropriés (<*meubles de rangement*> : *range*, <*sièges*> : *s'asseoir*, <*lits*> : *s'allonger etc.*), leurs hyperonymes (*meubles de rangement*, *sièges*, *lits*) et par leurs méronymes appropriés (*pieds*, *bras*, *dossiers*, *etc.*) Ces propriétés déterminent chaque classe de noms, par extension. Le classement des différentes propriétés est permis par des paramètres syntactico-sémantiques. Nous avons obtenus des catégories de prédicats. Nous avons repéré, aussi, des relations méronymiques.

Nous venons donc à l'idée de la structure hiérarchique et les emboitements récursifs des classes au sein d'un vocabulaire.

Conclusion générale :

Il est nécessaire dans le cadre du traitement automatique des langues de faire la description des substantifs. Une description globale et essentielle tandis que la formulation des règles générales est insuffisante. La description de tous les emplois d'une unité donnée est nécessaire et indispensable. Hors de la phrase un mot n'a pas de signification, il faut apparaître dans une phrase pour lui attribuer un sens.

La notion de classes d'objets est le point de rencontre entre *lexique* et *grammaire* : ce sont les critères syntaxiques qui construisent des classes sémantiques. Les mots, qui appartiennent à une même classe, sont sélectionnés par des prédicats qui définissent la classe.

Notre recherche consiste à faire une description syntactico-sémantique des noms de meubles en générale. Selon cette classification trois sous-classes sont distinguées en basant sur des propriétés syntactico-sémantiques :

- la classe des noms de meubles de rangement.
- la classe des noms de meubles de siège.
- la classe des noms de meubles de lits.

Les étapes suivies pour faire la description syntactico-sémantique sont :

- la recherche des prédicats appropriés de chaque classe sémantiquement et syntaxiquement homogènes et non de chacun des noms qui la comportent. Les opérateurs appropriés choisissent leurs arguments, à titre d'exemple : le verbe *s'asseoir* est un prédicat approprié des noms de meubles de siège par ce qu'il sélectionne comme arguments les noms de siège.

- la description des différentes relations lexicales qui relient les noms de chaque classe. La relation lexicale hiérarchique de *hyperonyme / hyponyme*, par exemple, a sélectionné "*siège*" comme hyperonyme de la classe des noms de meubles de siège. Cet hyperonyme transmettent ses prédicats et ses méronymes appropriés, par héritage à tous les noms qui composent la classe des noms de meubles de siège selon les propriétés de la relation lexicale *méronymes / holonyme*.

- Les différentes listes des noms de chaque classe.

Après cette étude descriptive nous constatons que nous pouvons approfondir dans notre description, prenant l'exemple de la classe des noms de meubles de siège, cette dernière peut avoir une subdivision en sous-classes pour avoir les noms de meubles de siège individuels et collectifs.

Nous pouvons dire, à la fin, que la recherche que nous avons réalisé pourrait être une esquisse pour des autres études et recherches plus détaillées et précises de la classe des noms de meubles. Nous espérons que nous pourrions apporter une clarification par ce projet, aussi, nous espérons que les résultats obtenus serviraient aux autres sciences et aux autres chercheurs qui veulent faire une étude sur les noms de meubles.

BIBLIOGRAPHIE

1/Ouvrages :

GAUDIN, François, GUESPIN, Louis. *Initiation à la lexicologie française, de la néologie aux dictionnaires*. Belgique : Duculot, 2002. 358 p. ISBN : 2-8011-1264-X

LE GOFFIC, Pierre. *Grammaire de la phrase française*. Paris : Hachette, 1993. 591 p. ISBN : 2-01-020383-6

LEHMANN, Alise, MARTIN-BERTHET, Françoise. *Introduction à la lexicologie sémantique et morphologie*. Paris : Nathan/VUEF, 2003. 215 p. ISBN : 2-09-191276-X

RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe, et al. *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses Universitaires, coll. « Quadrige », 2004. 646 p. ISBN : 2-13-053959-9

SIOUFFI, Gilles, VAN RAEMDONK, Dan. *100 fiches pour comprendre la linguistique*. Rosny-sous-Bois : Bréal, 1999. 224 p. ISBN : 2-84291-453-8

2/Articles :

BUVET, Pierre-André. Analyse de compléments du nom en termes de classes d'objets. *Le Français moderne*, 2002, vol 70, n°2, Paris : Conseil international de la langue française. p. 187-209.

ESHKOL, Iris. Les avantages de la description linguistique en termes de classes de prédicats pour le traitement automatique du langage. *Langage et langues*, 2003, Paris : actes des 6èmes RJC ED 268